

Modèle Innovation et label ACR

Richard Klein, Caroline Bauer

▶ To cite this version:

Richard Klein, Caroline Bauer. Modèle Innovation et label ACR. [Rapport de recherche] ArchiXX-2021-KLE, BRAUP; LACTH (ENSAP de Lille); ENSAP Lille; DRAC Haut-de-France; CAUE du Nord. 2021. hal-03760782

HAL Id: hal-03760782

https://hal.science/hal-03760782

Submitted on 25 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Programme pluriannuel de recherche 2016-2020

Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle

Outils conceptuels et techniques pour l'adaptation, la transformation, la restauration et la valorisation des architectures récentes

Appel à projet de recherche 2019-2020

4e session
Volet 2 EXPERIMENTATION
LACTH
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Modèles Innovation et label ACR

Rapport définitif
Octobre 2021

Caroline Bauer & Richard Klein







Sommaire

- I) L'expérimentation Modèles Innovation et label ACR
- Modèles Innovation, innovation modèle ?
- Sources, méthodes et approches
- Inventaire et évaluation patrimoniale des Modèles Innovation dans les Hauts-de-France
- Les objectifs de l'expérimentation
 - 2) Expérimenter la diffusion de l'information
- La collaboration avec le CAUE du Nord
- La structuration du site dédié aux Modèles Innovation
- Des connaissances à la portée d'un public élargi
 - 3) Expérimenter la labellisation des Modèles Innovation
- La collaboration avec la DRAC des Hauts-de-France
- Les critères pour la sélection d'opérations à labelliser Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)
- La sélection face aux réalités
 - 4) Une campagne photographique à l'appui des expérimentations
 - 5) La CRPA du 23 septembre 2021 et ses résultats
 - 6) Les suites et les perspectives de l'expérimentation
- Un groupe de travail à l'appui des futurs travaux L'exposition Modèles Innovation et Label ACR
- les Cahiers Thématiques n°20, l'architecture en série et le patrimoine
- L'édition d'un ouvrage aux éditions du Patrimoine

7) Annexes

- Lettre de Mr Marc Drouet, Directeur régional, DRAC Haut-de-France
- Lettre de \mathbf{M}^{me} Frédérique Boura, Directrice régionale adjointe, DRAC Hauts-de-France
- Lettre de Mr Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord
- Fiches de repérage et d'information sur les opérations sélectionnées
- Fiche synthétique de présentation du corpus remis aux membres de la CRPA
- Ordre du jour de la CRPA
- diaporama de présentation à la CRPA du 23 septembre 202
- Prototype d'une planche A0 « standard » de la future exposition itinérante Modèles Innovation et label ACR
- Appel à contribution des Cahiers Thématiques n°20
- Sommaire des CT 20
- Projet de l'ouvrage de la collection Carnet d'architecture aux éditions du patrimoine
- Ça va barder pour les Modèles Innovation, travaux en cours sur un modèle Salamandre à Etaples (Pas-de-Calais)
- Fiche de la recherche sur le site de l'USH
- https://panorama.acteursdelhabitat.com/editor/1546?key=832TDzMNID
- Résumé du projet de recherche



I. L'expérimentation Modèles Innovation et label Architecture Contemporaine Remarquable

Les équipes de recherche de laboratoire du Lacth (Ensap de Lille) et de l'Inama (Ensa de Marseille) ont répondu dans le cadre de la 2^e session de l'appel à projet Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle à partir d'une proposition qui s'intitulait Repenser l'innovation, connaître et gérer le legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1968-1978. Ana bela de Araujo en était la responsable scientifique, Richard Klein a assuré la coordination de l'équipe lilloise et le rapport définitif de cette recherche a été rendu le 15 février 2020.

Notre proposition était fondée sur plusieurs constats. Dès la fin des années 1950, la solution française pour loger le plus grand nombre, « les grands ensembles », est fortement critiquée. A la fin des années 1960, cette critique atteint plusieurs niveaux différents, des milieux spécialisés à la culture populaire, au cinéma comme la littérature. En 1973, la crise du pétrole et la limitation de la taille des opérations imposée par la circulaire Guichard signalent la proche fin de la période des architectures de la croissance économique. Au tournant des années 1960-1970, dès que l'Etat français est confronté à ce que certains considèrent comme l'échec de la forme urbaine des « grands ensembles », le pouvoir politique avance la nécessité du changement. La politique de construction de logements collectifs est réorientée vers le renouvellement et l'innovation. Le *Plan Construction* est créé en 1971, il a l'ambition de stimuler l'innovation et d'améliorer le cadre de vie.

Les résultats de cette politique publique ont renouvelé la production de logements selon trois axes : le premier est une innovation technique constructive, le second repose sur un renouvellement typologique, le troisième est un renouvellement morphologique. Au tournant des années 1960 et 1970, l'organisation du *Plan Construction* vise la production de logements sociaux à

caractère expérimental, innovant et qualitatif. Cette production architecturale a été l'objet d'étude que nous avons choisi d'étudier.

L'équipe de l'Inama à Marseille avait choisi au sein de cette production d'étudier plus particulièrement l'habitat intermédiaire implanté dans le sud de la France et plus précisément des opérations singulières souvent inscrites dans des sites en pente.

L'équipe du Lacth à Lille a choisi comme objet d'étude les *Modèles Innovation* qui étaient destinés, eux, à une production « en série ». Parmi un ensemble de procédures et d'opérations plus ou moins expérimentales, les *Modèles Innovation* représentent vraisemblablement la version la plus pragmatique de la tentative de changement dans l'édification du logement social par la politique des modèles. Les équipes qui concourent afin d'avoir leurs modèles retenus regroupent concepteurs et producteurs. Les entreprises de bâtiment et l'industrie sont ainsi directement impliquées dans la conception des modèles, dont plusieurs reposent avant tout sur des procédés techniques de construction. Trois campagnes d'agrément ont été organisées en 1973, 1974 et 1975, qui ont délivré 31 agréments *Modèles Innovation* destinés à répondre à ce nouveau cadre de la commande du logement social.

Modèles Innovation, innovation modèle?

Un programme de recherche antérieure, portant sur l'architecture de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, a familiarisé l'équipe lilloise à quelques *Modèles Innovation*, dont une des particularités est une présence quasi systématique dans le tissu urbain des villes nouvelles françaises. Mais, l'intérêt de l'objet d'étude est aussi lié à la période historique charnière dans lequel il s'inscrit. Des événements importants signalent la fin d'une ère : le premier choc pétrolier ébranle l'économie au cours de l'année 1973, et, en 1974, l'élection à la présidence de la République de Valéry Giscard d'Estaing correspond à un

renouvellement du discours politique sur la qualité architecturale. La période soulève également les questions énergétiques et environnementales. Le 19 avril 1974, lors de la campagne électorale, l'agronome René Dumont présente un programme écologique : il évoque la raréfaction des ressources énergétiques, les menaces de l'expansion illimitée, le gaspillage des matières premières et boit un verre d'eau devant les caméras de télévision pour symboliser la préciosité du liquide et sa future rareté. Enfin, les années 1973 à 1975 correspondent à la borne généralement retenue pour la fin des trente glorieuses et la fin des années de la croissance. La situation historique des trois années de l'adoption des *Modèles Innovation* correspond donc à moment singulier, à la charnière de deux périodes, qui expliquent vraisemblablement que nos objets d'étude soient au cœur de relations complexes entre économie, énergie, idéologie et esthétique architecturale.

Nous n'étions pas tout à fait sur un terrain vierge et quelques études précédentes évoquent la politique des modèles et sa production architecturale : un mémoire de recherche de Patrick Joly étudiant Nantais dirigé par Jean-Pierre Peneau (1978), les travaux de Christian Moley, chargé par le *Plan Construction* d'évaluer l'innovation architecturale dans la production du logement social pratiquement dans le feu de l'action (1979), les travaux de Joseph Abram à propos des opérations expérimentales (Pan et Rex) qui comprennent un précieux entretien avec Henri-Pierre Maillard concepteur d'un des *Modèles Innovation* (le « Tabouret » Maillard-SAE) (1983)². L'ensemble de cette politique a donc été l'objet d'une évaluation critique précoce mais

¹ Jean Fourastié, Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975, Paris, Fayard, 1979. Richard Klein & Gérard Monnier, Les années Zup, architectures de la croissance 1960-1973, Paris, Picard, 2002.

² Patrick Joly, sous la direction de Jean-Pierre Péneau, L'aspect novateur dans la politique du plan construction, upa Nantes, 1978. Moley Christian, L'innovation architecturale dans la production du logement social (1972-1978), Paris, Plan Construction, ministère de l'Équipement, 1979. Gross Daniel, Abram Joseph, Bilan des réalisations expérimentales en matière de technologie nouvelle, plan construction 1971-1975, rapport de recherches du CEMPA, Paris, Plan construction, 1983.

également de commentaires de la part des historiens de l'architecture³. Leurs avis opposés ouvraient à des hypothèses pratiquement contradictoires en créant une situation intellectuelle particulièrement stimulante. D'autant plus stimulante qu'une autre intuition nous guidait : ces opérations étant plus récentes que les grands ensembles, nous pensions donc les découvrir dans leur état initial. Nous avions tout du moins l'idée, au début de la recherche, que la situation serait plus positive que pour l'étude des grands ensembles, dont les dimensions structurelle, architectonique, paysagère, esthétique, plastique ont le plus souvent totalement disparue. Cela a été en grande partie démenti.

Sources, méthodes et approches

Les Archives de la Direction de la Construction déposées à la Bibliothèque Nationale de France ont constitué une source précieuse qui, associée aux publications directement liées aux *Modèles Innovation* (plaquettes de présentation des modèles, publications du *Plan Construction*, revues spécialisées), permettent d'informer à la fois les points de vues des instigateurs de la politique des modèles et ceux des acteurs de leur conception. Les réalisations elles-mêmes, les architectures et les paysages produits, les documents qu'elles ont générés sont par contre peu examinés. L'équipe du Lacth a choisi de croiser systématiquement les sources archivistiques et la réalité du terrain, selon six approches. Ainsi la recherche lilloise se présentait selon six parties considérées comme complémentaires :

I) Un inventaire visant la connaissance et interrogeant l'intérêt patrimonial des Modèles Innovation dans les Hauts-de-France (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) au regard des critères du label Architecture contemporaine

_

³ Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Paris, Picard, 2000. Jacques Lucan, *Architecture en France, 1940-2000, histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001.

remarquable (Richard Klein & Caroline Bauer avec la participation de Mickaël Vallée).

- 2) L'étude des composants du second œuvre des *Modèles Innovation*, qui cherchait à interroger leur potentiel de durabilité, d'évolutivité et d'obsolescence, ainsi que les stratégies de rénovation des édifices. (Catherine Blain & Éric Monin avec la collaboration de Benjamin Delaunay, Mickaël Vallée et Mathilde Seidlitz).
- 3) L'étude de systèmes dynamiques pour la rénovation énergétique du patrimoine architectural du XX^e siècle, envisagés comme une alternative aux études en régime stationnaire. (Antonella Mastrorilli, Roberta Zarcone, Téva Colonneau, Sabrina Chénafi).
- 4) L'étude du paysage des *Modèles Innovation*, de leurs doctrines, de la production architecturale du paysage et de ses transformations (Denis Delbaere).
- 5) Le modèle Gradins-Jardins : legs et renouveau d'une innovation générique, ou le logement social comme héritage pour le XXI^e siècle. Volet pédagogique de l'Atelier de théorie et pratique de conception de Gilles Maury.
- 6) Fabien Vienne à La Ciotat, Pierre Prunet et le modèle Village de l'Ouest, architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle. Volet pédagogique de l'atelier de théorie et pratique de Pascal Lejarre.

Le rapport définitif daté du 15 février 2020 énonce la synthèse et les résultats de la recherche. Mais, deux parties trouvent des développements au travers de la session 4 et de son volet n°2 consacrés à l'expérimentation : l'étude des systèmes dynamiques pour la rénovation énergétique du patrimoine architectural du XX^e siècle et l'inventaire et évaluation patrimoniale des *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France, toutes deux menées par le Lacth.

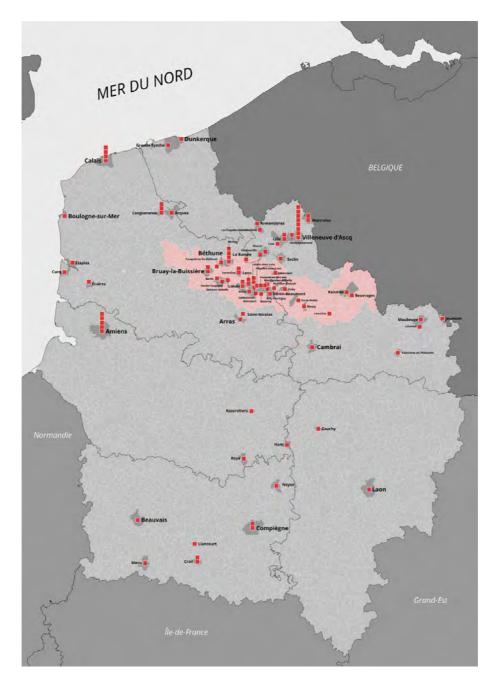
La présente proposition s'intitule Modèles Innovation et label ACR. Elle porte sur l'expérimentation à partir de l'inventaire et de l'évaluation patrimoniale des Modèles Innovation dans les Hauts-de-France.

Inventaire et évaluation patrimoniale des Modèles Innovation dans les Hauts-de-France

L'inventaire des Modèles Innovation édifiés dans les Hauts-de-France qui a été réalisé dans le cadre de la recherche « Repenser l'innovation, connaître et gérer le legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1968-1970 » comprend 85 opérations. Cet inventaire confirme la place prépondérante de la région Hauts-de-France, et particulièrement des départements du Nord et du Pas-de Calais, dans l'adoption des Modèles issus des trois campagnes d'agréments de 1973, 1974 et 1975. Cet inventaire a été réalisé à partir d'une liste issue des archives de la Direction de la Construction croisée avec des sources archivistiques départementales et régionales, puis avec un repérage visuel ainsi qu'une visite de chaque site sur le terrain. La région des Hauts-de-France compte initialement 91 opérations utilisant 15 types de Modèles Innovation : At Home (1 opération), Composec (3), Dm73 (2), G2 (12), M+m (7), Maillard S.A.E (1), Maille (4), Maisons-Gradins-Jardins (15), Maisons & Jardins (1), Polyvalence (6), Salamandre (8), Sicca (16), Structure-accueil (6), Trirème (1), Village de l'Ouest (8).

Les résultats de la recherche développés à partir de cet inventaire reviennent sur les raisons de ces quantités et de ces disparités selon les modèles. L'étude des écarts entre le modèle et sa réalisation sur le terrain, ainsi que la confrontation entre l'analyse critique de la politique des modèles et l'analyse des opérations réalisées, ouvrent des perspectives et des interprétations qui relativisent les études élaborées sans examen de terrain et suivant des points de vue énoncés à distance. Les écarts entre le caractère du modèle et les qualités architecturales et paysagères des opérations sont ainsi révélateurs du

poids de l'industrie ou de la capacité d'adaptation de l'architecture à des situations différenciées. Ces résultats permettent également de hiérarchiser fortement les modèles comme les opérations.



Les Modèles Innovation dans les Hauts-de-France (par opération, par ville, la zone rouge clair représente le bassin minier)

Les objectifs de l'expérimentation

Les critères du label Architecture Contemporaine Remarquable appliqués aux *Modèles Innovation* permettent d'imaginer comment le logement collectif issu d'une politique publique nationale peut être traité dans le cadre d'une campagne de labellisation. La connaissance détaillée des opérations dans leurs réalités matérielles et leur contexte culturel permet de saisir l'évolution de ce patrimoine, et d'ancrer leur avenir dans un contexte d'interventions raisonnées. Il s'agit ainsi d'inscrire les valeurs patrimoniales des *Modèles Innovations*, et plus généralement celles du patrimoine du XX^e siècle, en lien étroit avec les logiques de rénovation énergétique, pour favoriser la transition vers une ville durable du XXI^e siècle.

Les objectifs de l'expérimentation que nous avons proposée afin de répondre au volet n°2 de la 4^e session du programme de recherche *Architecture du XX*^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle étaient de tester en situation réelle avec deux partenaires, la DRAC des Hauts-de-France et le CAUE du Nord, les résultats de la recherche de plusieurs points de vue :

- I) Expérimenter la diffusion des hypothèses, méthodes et résultats dans les différents territoires des Hauts-de-France auprès des publics concernés (scientifiques, architectes, bailleurs, élus, habitants ...) à partir de la base S-PASS Territoires (s-pass.org) une plate forme collaborative et participative portée par le réseau des CAUE.
- 2) Expérimenter à partir de l'inventaire réalisé dans le cadre de la phase précédente de la recherche et complété grâce cette 4^e session, les instruments d'une campagne de labellisation au titre du label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), des opérations issues des *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France.

Le 05 décembre 2019, Mr Marc Drouet, Directeur Régional des Affaires Culturelles des Hauts de France, confirmait son partenariat, soulignait son intérêt dans cette expérimentation et dans le fait qu'elle alimente utilement la réflexion au sujet du label Architecture Contemporaine Remarquable.

Le 28 novembre 2019 Mr Benoît Poncelet, Directeur du CAUE du Nord, a confirmé sa participation en tant que partenaire : Le CAUE du Nord répond présent à ta proposition d'être associé à la réponse que tu proposes pour la session 4 « expérimentation ». Celle ci permettra de contribuer à la diffusion de la connaissance auprès des territoires concernés pour l'information et le développement de la sensibilité et l'esprit de participation des publics concernés dans le cadre de la mission confiée par la Loi au CAUE.

Les travaux réalisés pourront venir enrichir la médiathèque des territoires que nous avons constituée avec la plateforme S-PASS Territoires et pourront être valorisés dans l'accompagnement des structures de portage immobilier de ce patrimoine.

Nous pouvons aussi envisager d'ouvrir un portail spécifique au patrimoine XX^e en relation avec les CAUE qui partagent nos préoccupations et les mêmes outils.

2. Expérimenter la diffusion de l'information

La collaboration avec le CAUE du Nord

L'utilisation de la plateforme S-PASS Territoires portée par le réseau des CAUE a été choisie afin de diffuser la connaissance issue du travail de recherche et d'assurer la valorisation des opérations *Modèle Innovation* repérées sur le territoire des Hauts-de-France. Cette diffusion de l'information issue de la recherche peut constituer un modèle et être répliquée dans d'autres territoires en France.

Un site dédié spécifiquement à cette recherche a été ouvert officiellement le 23 mars 2020 et accueilli sur la plateforme S-PASS : www.modelesinnovation.fr Plusieurs réunions de travail ont permis de mettre en place, d'organiser et d'enrichir les informations communiquées sur le site dédié. Les conditions sanitaires nous ont parfois imposé la tenue de réunions à distance. Le jeudi 19 mars 2020, une réunion en visioconférence avec Mr Vincent Bassez du CAUE du Nord avait pour objet la définition des éléments prioritaires à mettre en place. Cinq notices tests présentant un modèle et une opération par département sont alors intégrés au site dédié. Le vendredi 9 octobre 2020, la réunion avec Mr Benoît Poncelet, directeur, et Mr Vincent Bassez, CAUE du Nord a permis de définir la méthode du basculement des données de l'étude et de l'inventaire des 85 opérations sur la plateforme S-PASS. Le contenu complet a été progressivement intégré à la plateforme, tout en permettant la poursuite du travail au sujet de questions plus générales. Le mercredi 31 mars 2021, la réunion au CAUE portait sur la poursuite de l'intégration des 85 opérations, et la sélection des documents iconographiques, de l'onglet actualités, d'une cartographie (Mr Vincent Bassez, Mr Clément Terrier et Mme Delphine Lemanski, CAUE du Nord). Le vendredi 28 mai 2021, la réunion au CAUE avec Mr Vincent Bassez, Mr Clément Terrier, Mme Delphine Lemanski, portait sur la finalisation de la plateforme, la question des droits iconographiques, et les problématiques d'affichage.

La structuration du site internet dédié aux Modèles Innovation

La page d'accueil présente :

- Une bannière dynamique qui présente les différents contenus du site, avec un accès rapide vers ceux-ci.
- Les cinq notices qui ont fait office de tests sont présentées comme « opérations emblématiques, dans les 5 départements des Hauts-de-France ».
- Une cartographie dynamique des 85 opérations classées par modèles permet de géolocaliser et d'accéder aux notices de chaque opération.
- Des liens rapides vers : les documents clés de la démarche de labellisation et l'actualité.



Page d'accueil et sa bannière dynamique Site www.modelesinnovation.fr



Page d'accueil avec les 5 opérations emblématiques et la cartographie dynamique. Site www.modelesinnovation.fr

Le site est structuré en 4 onglets principaux :

- A propos : Cet onglet expose le contexte de la recherche et propose des extraits du rapport de recherches en format pdf : l'article de synthèse de Richard Klein (Rapport Lacth, p. 6-21), l'article de synthèse de Caroline Bauer (Rapport Lacth, p. 22-34) et l'inventaire (annexe 1.1).
- L'actualité : sous la forme d'une frise chronologique, les grandes étapes de la recherche y sont explicitées, avec notamment les colloques et webinaires dans lesquels ont été présentées les recherches.
- Les modèles : Il s'agit de l'onglet principal du site, qui présente les quinze modèles et les 85 opérations associées.
- Ressources : cet onglet structuré en trois sous-onglets (Observatoire/Médiathèque/Activité) correspond aux outils spécifiques développés par l'union régionale des CAUE sur cette plateforme S-PASS. Il

permet de croiser les différentes thématiques abordées dans le cadre de la recherche avec les thèmes traités plus largement par les CAUE.

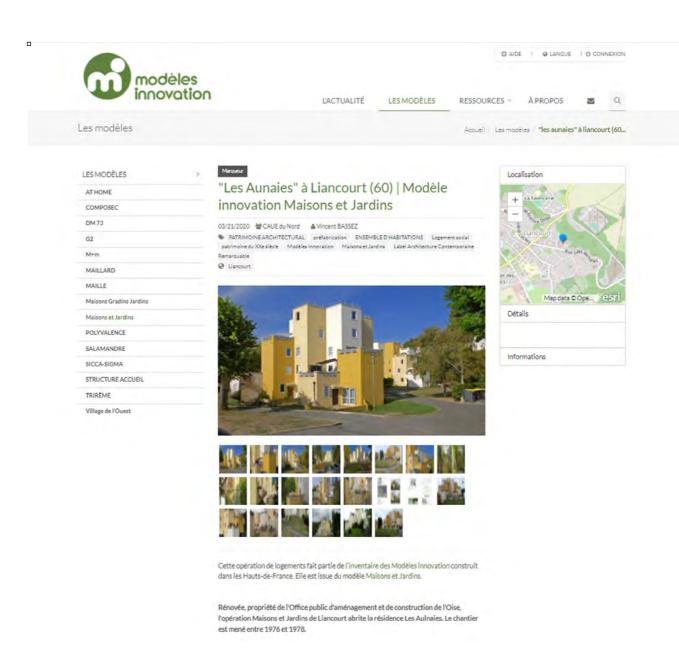
Chaque Modèle est ainsi renseigné par une notice de I 500 signes environ, décrivant : les caractéristiques principales du modèle tel que proposé à l'agrément lors des campagnes des concours de 1973, 1974 et 1975 ; les auteurs du procédé et leur biographie ; la mise en œuvre du procédé dans la région.

Puis, chacune des 85 opérations est présentée selon les informations disponibles sous un format synthétique : nom de l'opération, modèle dont elle est issue, adresse et géolocalisation, propriétaire (bailleur social et/ou copropriété), années de construction, architecte d'opération. Des photographies sont disponibles pour chacune des opérations, réalisées par Caroline Bauer, Richard Klein et Vincent Lecigne.



Exemple de présentation des modèles, avec le modèle Maisons et Jardins.

Site www.modelesinnovation.fr



Exemple de page d'une opération avec l'opération Les Aulnaies à Liancourt sur le modèle Maisons et Jardins.

Site www.modelesinnovation.fr

Des connaissances à la portée d'un public élargi

La mise en place d'un site internet dédié sur la plateforme S-PASS Territoires portée par le réseau des CAUE, permet d'envisager à terme d'atteindre un public large et de valoriser les recherches à plusieurs niveaux :

- Le réalisation de notices courtes sur la politique des Modèles innovation et sur les 15 modèles mis en œuvre dans les Hauts-de-France, ainsi que des informations sur l'ensemble des 85 opérations répertoriées, avec une large place laissée à l'iconographie et à la photographie contemporaine, privilégie l'appropriation de la connaissance par un public non scientifique, tels que habitants, usagers ou élus ayant la charge de ce patrimoine sur leur territoire.
- Les documents extraits du rapport de recherche mis à disposition pour téléchargement permettent d'approfondir cette première base de connaissances, en proposant à la lecture des documents sur les spécificités de ce corpus d'opérations et sur sa valeur patrimoniale. L'inventaire exhaustif des Modèles innovation dans les Hauts-de-France, qui constituait l'annexe I.I. du rapport de recherche remis en février 2020, est également disponible au téléchargement. Ces documents complémentaires permettent à un public spécialisé, tels que scientifiques ou architectes, d'avoir accès à des informations plus précises selon leurs point d'intérêts.
- La géolocalisation de chacune des 85 opérations et la mention systématique des propriétaires des opérations permettent par ailleurs aux bailleurs sociaux d'identifier les opérations dont ils ont la charge et ainsi de les replacer dans le contexte plus global de cette politique des Modèles Innovation.

Des mots-clés sélectionnés à la fois de manière générale par rapport au sujet de la recherche, mais aussi plus spécifiquement par opération, notamment concernant les lieux des opérations et les acteurs de la construction, permettent d'identifier les différents objets exposés à partir d'une recherche sur un moteur de recherches. Des tests effectués depuis le moteur de

recherche Google avec le lieu des opérations et les acteurs de la construction, permettent ainsi de confirmer la bonne indexation du site internet www.modelesinnovation.fr dans la liste des résultats.

Le CAUE du Nord doit mener une campagne de communication au sujet de l'outil que représente le site dans l'ensemble des 5 départements des Hauts-de-France. L'intégration du site à la plateforme S-PASS Territoires portée par le réseau des CAUE, permet d'intégrer les recherches à la médiathèque des Territoires portée par les CAUE, dans l'objectif notamment de développer les récits à l'échelle européenne. Le CAUE du Nord envisage également de déployer d'autres moyens de communication à partir de ce site internet, afin de croiser outils numériques, documentation papier et visite *in situ*.

3. Expérimenter la labellisation des Modèles Innovation

La collaboration avec la DRAC des Hauts-de-France

Afin de mettre en place les critères de sélection, d'échanger avec les propriétaires, plusieurs réunions de travail ont été organisées, parfois à distance en raison des conditions sanitaires : le mercredi 1 er juillet 2020, la réunion prévue initialement à la DRAC (site Amiens), s'est finalement tenue en visioconférence, et a réuni Christian Douale, Perrine Fuchs, Anaïs Dorey, ainsi que Richard Klein et Caroline Bauer. Elle a permis de présenter la sélection des opérations et l'argumentaire de l'évaluation de leur valeur patrimoniale. Lors de cette réunion, il a été convenu que la sélection soit présentée dans son ensemble et non en opérations séparées. Cette particularité est importante et elle nous paraissait essentielle en raison de la nature même de la série que représentent ces modèles. La crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement de la CRPA, son calendrier de travail ainsi que la tenue des commissions. La sélection devait initialement être présentée en 2020. Une lettre datée du 9 décembre 2020 nous a informé de l'impossibilité de la présentation à cette date, qui s'est finalement tenue le 23 septembre 2021.

Le mardi 9 février 2021, Richard Klein a présenté l'expérimentation lors de la réunion du comité de pilotage du label ACR dans les Hauts-de-France. Le personnel de la Drac en charge du dossier, en partie renouvelé, a manifesté tout son intérêt pour cette expérimentation. Mr Franck Senant, Conservateur Régional des Monuments Historiques, Mesdames Mathilde Méreau, CRMH adjointe et Perrine Fuchs, chargée de la protection Monuments Historiques, qui sont en charge du dossier ont ensuite participé à une réunion avec Richard Klein afin de déterminer le nouveau calendrier de l'opération. La DRAC a entamé les démarches de contacts avec les propriétaires, bailleurs ou copropriétés des opérations sélectionnées. L'avis des propriétaires est requis

afin de préparer les passages en CRPA et la méconnaissance du nouveau label ACR a rendu ce travail encore plus indispensable afin de sensibiliser les propriétaires à la procédure et aux effets du label. Le mercredi 7 avril 2021, une réunion en visioconférence, avec Franck Senant et Perrine Fuchs, Caroline Bauer et Richard Klein avait pour objectif la vérification documentaire et relance auprès des bailleurs et des co-propriétés. Le mardi 3 août 2021, une réunion à la DRAC avec Perrine Fuchs et Mathilde Méreau, Caroline Bauer et Richard Klein, portait sur l'organisation et la présentation à la CRPA du 23 planning, élaboration septembre 2021 répartition, ďun d'information préparant les membres de la CRPA à la campagne de labellisation. Le jeudi 16 septembre 2021, une réunion à la DRAC et en visioconférence, avec Perrine Fuchs et Mathilde Méreau, Caroline Bauer et Richard Klein, permettait de finaliser la présentation du 23 septembre 2021, notamment concernant la délimitation précise des opérations, et la confirmation du refus du propriétaire de l'opération Dm73.

Les critères pour la sélection d'opérations à labelliser Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)

Le label Architecture Contemporaine Remarquable ⁴ remplace l'ancien Label Patrimoine du XX^e siècle institué en 1999⁵. Il est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Au-delà du changement de nom, le nouveau label ACR précise le bornage chronologique des édifices (de moins de cent ans) et impose aux propriétaires de signaler toute intention de travaux dans les deux mois précédents le dépôt d'un permis

⁴ Le label *Architecture Contemporaine Remarquable* est mis en place depuis le décret n° 2017-433 du 28 mars 2017.

⁵ Le label « Architecture contemporaine remarquable » a été créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Le label « Patrimoine du XX^e siècle » a quant à lui été institué par la circulaire du 18 juin 1999, suite à la recommandation du Conseil de l'Europe du 9 septembre 1991 incitant à l'identification et à l'étude de l'architecture du XX^e siècle.

de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Le décret publié au mois de mars 2017 définit quant à lui, pour la première fois, les critères d'attribution du label⁶. Ils sont au nombre de six :

- singularité de l'œuvre ;
- caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique, ou sa place dans l'histoire des techniques ;
- notoriété de l'œuvre eu égard notamment aux publications dont elle a fait l'objet ou la mentionnant ;
- exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique ;
- valeur manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnu ;
- appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Issu d'une volonté politique liée à la notion d'innovation, et de l'action du *Plan construction*, l'ensemble des opérations des *Modèles Innovations* fait écho très directement à deux critères d'attribution du label ACR : le caractère innovant ou expérimental, ainsi que l'exemplarité de l'œuvre à une politique publique. Leur caractère innovant se démarque par les qualités techniques et constructives (modèles Maillard ou Maille notamment), leur innovation sur la définition d'un espace flexible et polyfonctionnel (modèle Polyvalence) du logement, mais aussi sur l'articulation tridimensionnelle des volumes en rapport avec la configuration de l'espace urbain (modèles M+m ou Maisons et jardins). Leur large application sur le territoire (16 opérations dans le bassin minier du modèle Sigma de la société de charbonnage Sicca par exemple) leur confère aussi le caractère d'exemplarité, mais permettent aussi de distinguer des opérations uniques, répondant ainsi au critère de « singularité de l'œuvre ».

_

⁶ Décret n°207-433 du 28 mars 2017, relatif au label « Architecture contemporaine remarquable », pris en application de l'article L. 650-1 du code du patrimoine.

L'opération à Longuenesse (Pas-de-Calais) du modèle Trirème, conçu par Jacques Kalisz, est ainsi l'unique réalisation du modèle en France, tandis que l'opération réalisée par deux membres de l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel, à partir du procédé Maille à Arques, est exceptionnelle par la qualité de sa mise en œuvre, de l'échelle urbaine jusqu'au détail des composants préfabriqués.

Encore peu étudiés, les *Modèles Innovations* font l'objet d'apparitions ponctuelles dans les publications récentes, en rapport à des opérations spécifiques, mais sont *a contrario* présentes dans les publications contemporaines de leur réalisation et en particulier dans les périodiques professionnels. Le critère de la notoriété de l'œuvre peut également se trouver justifié par l'examen des reportages menés par de grands noms de la photographie, tels que Véra Cardot et Pierre Joly pour des opérations issues des modèles Trirème et Maisons Gradins Jardins.

Les deux derniers critères, ceux concernant la reconnaissance nationale ou locale de l'auteur et la valeur de manifeste de l'œuvre, sont peut-être les plus évidents à expliciter pour plusieurs modèles et opérations. La figure tutélaire d'André Wogenscky participe ainsi à l'élaboration du modèle Salamandre qui porte les traces de l'esthétique corbuséenne. Mais, c'est également toute une génération d'architectes et d'entrepreneurs nés au milieu des années 1920 et dont la carrière en pleine expansion sera confirmée après la politique du *Plan construction*, qui participe à ces campagnes des *Modèles Innovations*. Ces concepteurs sont souvent à l'origine de recherches manifestes dans leurs domaines, comme en témoignent les architectes Michel Andrault et Pierre Parat avec le travail sur les typologies du logement entamé dès les années 1960.

La proposition de labellisation s'est bien sur fondée sur les 6 critères du label Architecture Contemporaine Remarquable. Cependant, compte tenu de la spécificité du corpus, d'autres critères ont également été pris en compte :

- la nécessité d'une représentativité géographique des 5 départements des Hauts-de-France a semblée indispensable même si les départements du Pas-de-Calais et du Nord concentrent la majorité des opérations.

- la nécessité de la plus grande représentativité possible des modèles mis en œuvre dans la région : sur 15 modèles, 11 sont représentés dans la sélection finale.

- l'intégrité des opérations a été un critère de choix important. Il semblait essentiel que cette intégrité soit encore présente ou qu'elle puisse être préservée en cas de travaux. Certains modèles, comme le modèle Structure accueil de Louis Schneider, n'ont pu malheureusement être représentés en raison des trop grandes évolutions des opérations par rapport à l'état initial des constructions.

A partir de la combinaison de ces critères, une première sélection de 22 opérations (sur les 85 opérations réalisées) a été réalisée :

- At Home : pas d'opération

- Composec : Villeneuve d'Ascq

- DM 73 : Calais (Beaumarais)

- G2: Amiens Quartier sud-est

- M+m: pas d'opération

- Maillard SAE : Dunkerque

- Maille : Arques

- Maison Gradin Jardin: Amiens (copropriété), Beauvais (en partie

seulement), Compiègne, Liévin, Vermelles,

Villeneuve d'Ascq (Pyramides)

- Maisons et Jardins : Liancourt

- Polyvalence : Beuvry, Jeumont

- Salamandre: Haubourdin, Villeneuve d'Ascq (partie

copropriété)

- Sicca-Sigma : Bruay-La-Buissière, Hersin-Coupigny,

Méricourt

- Structure Accueil : Pas d'opération

- Trirème : Longuenesse

- Village de l'Ouest : Laon, Villeneuve d'Ascq

Résultats : la sélection devant les réalités

A l'issue de l'application de cette critériologie, deux opérations ont dû être

retirées de cette première liste de 22 opérations, en raison de contraintes

extérieures :

- L'opération à Jeumont issue du modèle Polyvalence est en effet promise très

prochainement à une démolition totale dans le cadre du nouveau programme

national de renouvellement urbain (NPNRU).

- La résidence Maurice Marinot à Calais, issue du modèle Dm73, a fait l'objet

du seul refus de labellisation formulé par un propriétaire, en l'occurrence le

bailleur Terre d'Opale Habitat.

Une liste de 20 opérations a été ainsi proposée à la Commission Régionale du

Patrimoine et de l'Architecture du 23 septembre 2021 pour une labellisation

Architecture Contemporaine Remarquable (ACR). Par ailleurs, sur l'ensemble

des 85 opérations, l'opération Maille à Arques se démarque plus

particulièrement et nous l'avons proposé pour une protection au titre des

Monuments Historiques.

Grâce à la prise en compte de la critériologie inhérente au label ACR, mais

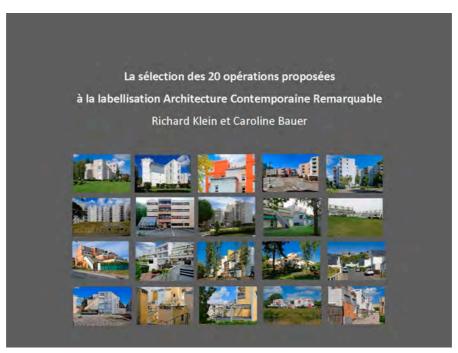
aussi à la définition de critères complémentaires de représentativité lié à la

spécificité d'un corpus d'architectures en série, ainsi qu'à la notion d'intégrité

de ces opérations de logements qui ont souvent fait l'objet d'interventions

25

lourdes, une méthodologie de labellisation ACR d'objets en série a été mise en place, et pourrait être reproduite sur d'autres territoires ou avec d'autres architectures en série.





Extraits de la présentation faite à la CRPA le 23 septembre 2021.

4. Une campagne photographique à l'appui des expérimentations

Dans le cadre de l'expérimentation, nous avons missionné et dirigé une campagne photographique des opérations sélectionnées afin de pouvoir fournir des images contemporaines de ces architectures. Il s'agit de compléter les documents historiques mais également de constituer un outil de sensibilisation. Ces photographies sont d'ores et déjà utilisées par la plateforme S-Pass et ont été transmises aux services de la DRAC Hauts-de-France. Ces images ont été utilisées au moment de la présentation de la sélection en Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture. Elle seront également disponibles afin d'être utilisées comme la matière de l'exposition itinérante présentant le corpus labellisé et pourront être versées dans des bases iconographiques nationales du Ministère de la Culture.



Opération Maisons Gradins Jardins à Amiens. Photo Vincent Lecigne, 2020.



Opération Sicca Sigma à Hersin-Coupigny. Photo Vincent Lecigne, 2020.

5. La CRPA du 23 septembre 2021 et ses résultats

Le 23 septembre 2021, l'ordre du jour de la CRPA des Hauts-de-France prévoit la présentation de notre travail et la sélection que nous proposons dans le cadre de l'expérimentation.

La plage horaire prévue, de 9h30 à 11h30 dévolue à cette présentation est structurée comme suit :

- Présentation du label ACR et du groupe de travail sur l'accompagnement aux travaux sur les logements Modèles innovation labellisés (Perrine Fuchs et Mathilde Méreau (Drac) 9h30-9h45
- Présentation du Lacth, du programme de recherche et de la méthode de travail (Richard Klein) 9h45-9h55
- Présentation du contexte historique des logements collectifs des années 1970 et du programme de logements Modèles innovation (Richard Klein) 9h55-10h05
- Présentation des critères de labellisation appliqués aux logements Modèles innovation (Carline Bauer) 10h05-10h15
- Présentation de la sélection d'opérations proposées à la labellisation (Caroline Bauer & Richard Klein) 10h15-11h
- Débat et votes IIh-IIh30

Lors des débats deux questions ont été soulevées. La première portait sur les espaces extérieurs, espaces publics ou collectifs et l'attention dont ils devaient éventuellement faire l'objet. La seconde question portait sur les critères esthétiques qui avaient influé sur la sélection. Enfin, un commentaire insistait sur les qualités et la rigueur de notre présentation particulièrement sur les aspects d'identification, de croisement entre la connaissance historique et

l'inventaire territorial. La sélection était considérée comme raisonnée et l'argumentaire pertinent.

Nous avons quitté la salle au moment des votes. La CRPA a adopté la proposition de labellisation des 20 opérations *Modèle Innovation* ainsi que la proposition d'inscription à l'inventaire d'une des opérations (Modèle Maille, opération à Arques).

6) Les suites et les perspectives de l'expérimentation

- Exemplification de l'expérimentation et reconnaissance du caractère sériel de l'architecture

Le partenariat avec la DRAC sur la mise en place d'une action de labellisation ACR d'opérations issues des Modèles Innovation pourrait être adapté à des architectures comparables dans d'autres régions, puisque les Modèles Innovations ont été construit à grande échelle sur l'ensemble du territoire français. En outre, la méthodologie et la critériologie spécifiques à mettre en œuvre dans le cas d'une labellisation d'objets produits en série - qui présentent des caractéristiques communes mais des variations, adaptations et évolutions -, pourraient être transposées à d'autres politiques ou projets de labellisation et de protection d'architectures en série. Cette possibilité constitue une perspective d'une transposition ou d'une adaptation possible des résultats de l'expérimentation à d'autres situations similaires et une forme de « montée en généralité » de l'expérimentation. Il nous semble que le fait de présenter un corpus qui met à la fois en évidence la singularité (l'exemplaire unique dans le cadre d'une production sérielle) et la répétition (les exemplaires déclinant un même modèle et comprenant des variations) a permis d'entrée au cœur de l'évaluation d'une architecture du XX^e siècle enfin libérée de la prime à l'exceptionnel qui souvent fausse les évaluations et les débats au sujet de la qualité architecturale des architectures du XX^e siècle. Nous espérons de ce point de vue que cette expérimentation marque un jalon vers une reconnaissance et une considération pour des architectures qui souvent souffrent d'une déconsidération telle, qu'elles sont promises à des destructions ou des altérations déraisonnables.

Un groupe de travail à l'appui des futurs travaux

Le dialogue avec les représentant des copropriétés et les bailleurs sociaux (particulièrement dans la phase de recueil des avis) a montré les interrogations, quelquefois les craintes face à la labellisation. Mais, ces interrogations reposaient sur des situations extrêmement révélatrices le la situation patrimoniale de l'héritage du logement collectif à vocation sociale.

La première situation est celle de la méconnaissance de l'histoire et des spécificités des opérations concernées. Les gestionnaires au quotidien de ces opérations n'ont le plus souvent aucune idée de ce qu'elle sont. Les habitants ne sont plus ceux d'origine, les gestionnaires non plus, les propriétaires ont changés. Le renouvellement du personnel et des générations explique cette absence de mémoire au sujet d'une architecture assimilée à la période précédente alors qu'elle est issue d'une politique qui visait le changement.

La seconde situation est aussi révélatrice. Face à une proposition de reconnaissance même symbolique (comme peut l'être considéré le label ACR) : les interlocuteurs considèrent à juste titre que les pratiques normatives habituelles de gestion (des travaux au quotidien jusqu'aux procédures NPNRU) posent sans doute problème.

Les habitudes sont alors ébranlées par le soudain intérêt manifesté par l'institution culturelle, la recherche historique, le soin apporté aux images photographiques ou la description des qualités architecturales.

La troisième situation est un corollaire des deux précédentes. Les interlocuteurs se tournent alors vers celles et ceux qui portent un intérêt à leur bien pour leur demander : que faire ?

La DRAC qui a recueilli ces réactions dans le cadre des demandes d'avis sur la labellisation a donc imaginé la constitution d'un groupe de travail pouvant répondre aux interrogations des bailleurs et propriétaires. Les services du Ministère sont intéressés, le CAUE également. Nous sommes sollicités dans cette perspective. Il reste à imaginer les modalités de fonctionnement d'un

appui et d'une aide dans le cas de futurs travaux sur ces ensembles de logements, afin de pouvoir poursuivre pragmatiquement et intelligemment les recherches mises en œuvre dans le cadre de ce programme.

l'exposition Modèles Innovation et Label ACR

Nous avons conçu l'exposition Modèles Innovation et label ACR, avec la collaboration de Camille Delie, architecte DE et doctorante au LACTH / ENSAP Lille grâce au budget alloué à cette recherche. Cette exposition a été pensée afin de permettre l'itinérance. Elle prendra la forme d'une série de panneaux de format A0 : 3 planches introductives, I planche présentant chacun des 12 Modèles innovation et les opérations retenues pour une labellisation ACR. Chaque planche est composée de deux parties : une partie sur le modèle ; une autre partie sur les opérations qui en sont issues. Suivant le nombre d'opération quelques planches supplémentaires permettent de présenter l'ensemble des opérations retenues pour certains modèles. L'ensemble de l'exposition représente 21 planches de format A0. Chaque planche comprendra ainsi : le nom du modèle et de ses concepteurs, des extraits de la plaquette d'époque présentant le modèle, le texte de présentation du modèle innovation, des photographies contemporaines des opérations (photographies de Vincent Lecigne), un court texte de présentation de chaque opération. Nous joignons à ce rapport le prototype d'une planche « standard » de l'exposition qui est une version encore provisoire. Nous pensons finaliser deux versions de cette exposition: une sur panneaux rigides, une autre selon une version souple, afin de s'adapter à différentes configurations de présentations.

Cette exposition représente un instrument de sensibilisation et de valorisation indispensable qui sera un atout dans les futurs dialogues entre bailleurs, habitants, institution et acteurs du patrimoine.

les Cahiers Thématique n°20, l'architecture en série et le patrimoine

En complément de ce volet 2, « Expérimentations de la recherche », et plus généralement des actions pédagogiques et scientifiques menées depuis 2017 à l'ENSAPL dans le cadre du programme interministériel de recherche et d'expérimentation en architecture, *Architecture du XX*^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle, le numéro 20 des Cahiers Thématiques (publication scientifique du LACTH de l'ENSAP Lille) paraîtra à la fin de l'année 2021 sous la direction de Caroline Bauer et de Richard Klein. Il a pour thématique « Architectures en série et patrimoine » et permettra d'interroger la manière dont, de l'objet unique à la production en série, on détermine aujourd'hui les architectures à considérer comme représentatives de notre société. Avec ses 20 contributions, cette publication représente un prolongement scientifique de l'expérimentation. Le contenu de la publication élargit les bases de la réflexion, ses bornes chronologiques et les différentes approches à l'œuvre dans ces problématiques. Cette publication doit permettre d'ouvrir le champ exploré pendant la recherche vers de multiples directions.

- L'édition d'un ouvrage aux éditions du Patrimoine

Nous avons élaboré une proposition d'ouvrage consacré aux *Modèles Innovations* soumise aux éditions du Patrimoine et au Ministère de la Culture afin de valoriser la recherche auprès d'un plus large public et de présenter les *Modèles Innovations* et les opérations les plus caractéristiques. Suite à la réunion avec Mr Antoine Gründ, directeur des éditions du Patrimoine, le 07 septembre 2021, nous avons eu la confirmation que la proposition a été acceptée. L'ouvrage doit paraître au cours de l'année 2023 au sein de la collection *carnets d'architecture*. Cette ouvrage doit bien sur compléter les dispositifs de sensibilisation, de diffusion des connaissances et de valorisation vers un public plus spécialisé mais, un lectorat que nous espérons suffisamment large. L'enjeu

est pour nous de proposer la relecture et la reconnaissance d'un moment fondamental de l'histoire de l'architecture en France que la présente recherche permet de reconsidérer et qui pourrait peut-être influencer positivement sur les politiques publiques futures.

7. Annexes

Sommaires des annexes

- Lettre de Mr Marc Drouet, Directeur régional, DRAC Haut-de-France
- Lettre de M^{me} Frédérique Boura, Directrice régionale adjointe, DRAC Hauts-de-France
- Lettre de Mr Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord
- Fiches de repérage et d'information sur les opérations sélectionnées
- Fiche synthétique de présentation du corpus remis aux membres de la CRPA
- Ordre du jour de la CRPA
- diaporama de présentation à la CRPA du 23 septembre 202
- Prototype d'une planche A0 « standard » de la future exposition itinérante Modèles Innovation et label ACR
- Appel à contribution des Cahiers Thématiques n°20
- Sommaire des CT 20
- Projet de l'ouvrage de la collection Carnet d'architecture aux éditions du patrimoine
- Ça va barder pour les Modèles Innovation, travaux en cours sur un modèle Salamandre à Etaples (Pas-de-Calais)
- Fiche de la recherche sur le site de l'USH https://panorama.acteursdelhabitat.com/editor/1546?key=832TDzMNID
- Résumé du projet de recherche

7. Annexes

Sommaire des annexes

- Lettre de Mr Marc Drouet, Directeur régional, DRAC Haut-de-France
- Lettre de M^{me} Frédérique Boura, Directrice régionale adjointe, DRAC Hauts-de-France
- Lettre de Mr Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord
- Fiches de repérage et d'information sur les opérations sélectionnées
- Fiche synthétique de présentation du corpus remis aux membres de la CRPA
- Ordre du jour de la CRPA
- diaporama de présentation à la CRPA du 23 septembre 202
- Prototype d'une planche A0 « standard » de la future exposition itinérante *Modèles Innovation* et label ACR
- Appel à contribution des *Cahiers Thématiques* n°20 et sommaire de la future publication
- Sommaire des CT 20
- Projet de l'ouvrage de la collection Carnet d'architecture aux éditions du patrimoine
- Ça va barder pour les Modèles Innovation, travaux en cours sur un modèle Salamandre à Etaples (Pas-de-Calais)
- Fiche de la recherche sur le site de l'USH https://panorama.acteursdelhabitat.com/editor/1546?key=832TDzMNID
- Résumé du projet de recherche

- Lettre de Mr Marc Drouet, Directeur régional, DRAC Haut-de-France
 Lettre de M^{me} Frédérique Boura, Directrice régionale adjointe, DRAC Hauts-de-France
- Lettre de Mr Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France Site de Lille Pôle Patrimoines et Architecture Lille, le 13.01.2020

Nos réf. :

Affaire suivie par : Anaïs Dorey conservatrice des monuments historiques.

Tél: 03.28.36.61.20.

courriel: anais.dorey@culture.gouv.f

Le Directeur régional des affaires culturelles à

Monsieur Richard KLEIN

LACTH

2 rue Verte

59640 Villeneuve d'Ascq

Objet: Soutien de la DRAC au programme de recherche 2016-2020.

Je vous confirme par la présente l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France pour apporter son soutien à la session 4 « Expérimentation » du programme « Architecture du XX^e s. matière à projet pour la ville durable du XXI^e s. » à laquelle participe votre laboratoire.

Le partenariat avec notre Direction porterait sur la mise en place d'une action de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » autour du legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1970.

Par ailleurs, la méthodologie et la critériologie qui seraient définies pourraient servir à la sensibilisation autour d'autres architectures de série.

Cordialement,

Λ #=:== -...

Affaire suivie par : Anaïs Dorey conservatrice des monuments historiques.

Tél: 03.28.36.61.20.

courriel: anais.dorey@culture.gouv.f

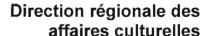
à

Monsieur Richard KLEIN

LACTH

2 rue Verte

59640 Villeneuve d'Ascq





Lille, le 9/12/2020

Monsieur,

Fraternité

En janvier dernier, la DRAC vous a confirmé son soutien à la session 4 « Expérimentation » du programme "Architecture du XXème siècle, matière à projet pour la ville durable du XXlème siècle à laquelle participe votre laboratoire. Notre partenariat, portant sur la mise en place d'une action de labellisation « architecture contemporaine remarquable » autour du leg du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1970 qui devait être présentée avant la fin de l'année devant la Commission régionale du patrimoine et des sites.

Votre laboratoire a pu mener à bien sa mission d'étude et de préparation des dossiers et des argumentaires pour la présentation d'un corpus, ainsi que la mise en œuvre d'une campagne photographique documentaire et je vous en remercie.

Malheureusement, la crise sanitaire a considérablement bouleversé le fonctionnement de la CRPA et le calendrier de travail des équipes de la DRAC en charge de la protection du patrimoine.

Ainsi, il n'a pas été possible de mener à bien dans les temps l'indispensable travail de sollicitation des avis des propriétaires des ensembles étudiés, ni de faire le travail de pédagogie nécessaire pour convaincre les bailleurs de l'intérêt que peut revêtir une telle reconnaissance pour les ensembles dont ils ont la charge et la responsabilité de l'entretien et de la mise aux normes.

Par ailleurs, le calendrier des commissions, qui ne peuvent se tenir qu'en visioconférence, a été considérablement retardé et n'ont pu être présentés cette année que les dossiers urgents en lien avec des perspectives de travaux à très court terme.

Aussi suis-je au regret de devoir repousser l'examen du corpus que vous avez préparé au premier semestre de 2021, dès que les avis favorables, nécessaires à la procédure de labellisation, auront pu être recueillis.

Bien consciente du désagrément que représente ce report pour votre laboratoire et votre équipe qui a mené son travail à terme dans les délais prévus, je vous assure de la diligence de la conservation des monuments historiques pour le recueil des avis, et pour le travail de pédagogie pour lequel votre expertise et votre connaissance des enjeux constitueront un accompagnement précieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

de vous prie a agréer, ivionsieur, rexpression de ma consideration distinguée.

Frédérique BOURA

Directrice régionale adjointe

Richard Klein LACTH ENSAPL 2, rue Verte 59640 Villeneuve d'Ascq

Coordonnées:

Site de Lille: 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél.: 03 20 06 87 58 site d'Amiens: 5 rue Daussy- CS 44407-80044 Amiens cedex Tél: 03 22 97 33 00 Suivez-nous sur: https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France

M. Richard KLEIN LACTH ENSAP de Lille 2 rue Verte 59650 Villeneuve d'Ascq

Lille le 9 janvier 2020

Objet : soutien du CAUE du Nord au programme de recherche 2016-2020

Monsieur,

Je vous confirme par la présente l'accord du CAUE du Nord pour apporter son soutien à la session 4 « Expérimentation » du programme « Architecture du XXème matière à projet pour la ville durable du XXIème siècle » à laquelle participe votre laboratoire.

Le CAUE du Nord s'inscrit en apport à la proposition que vous portez sous l'intitulé : « Repenser l'innovation, connaître et gérer le legs du logement social, expérimentale et innovant de la décennie 1968-1970 ».

Le CAUE du Nord permettra de contribuer à la diffusion de la connaissance auprès des territoires concernés pour informer, développer la sensibilité et l'esprit de participation des publics répondant ainsi à la mission confiée par la loi sur l'architecture du CAUE.

Les travaux réalisés viendront enrichir la médiathèque des territoires du Nord que nous avons constituée avec la plateforme S-PASS Territoires avec l'objectif d'un accès grand public.

Les contenus de la recherche pourront être valorisés dans l'accompagnement des structures concernées par le parc immobilier correspondant à ce patrimoine (communes, bailleurs sociaux, entreprises, habitants...).

Le lien avec les CAUE qui partagent nos préoccupations et les mêmes outils de diffusion sera assuré par les mêmes supports.

concernées par le parc immobilier correspondant à ce patrimoine (communes, bailleurs sociaux, entreprises, habitants...).

Le lien avec les CAUE qui partagent nos préoccupations et les mêmes outils de diffusion sera assuré par les mêmes supports.

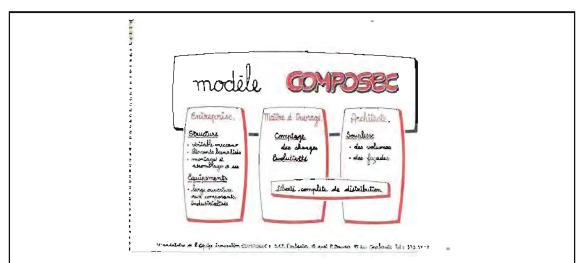
Cordialement

Le Directeur du CAUE

Benoît PONCELET

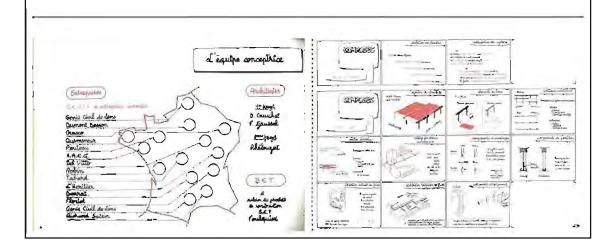
- Fiches de repérage et d'information sur les opérations sélectionnées

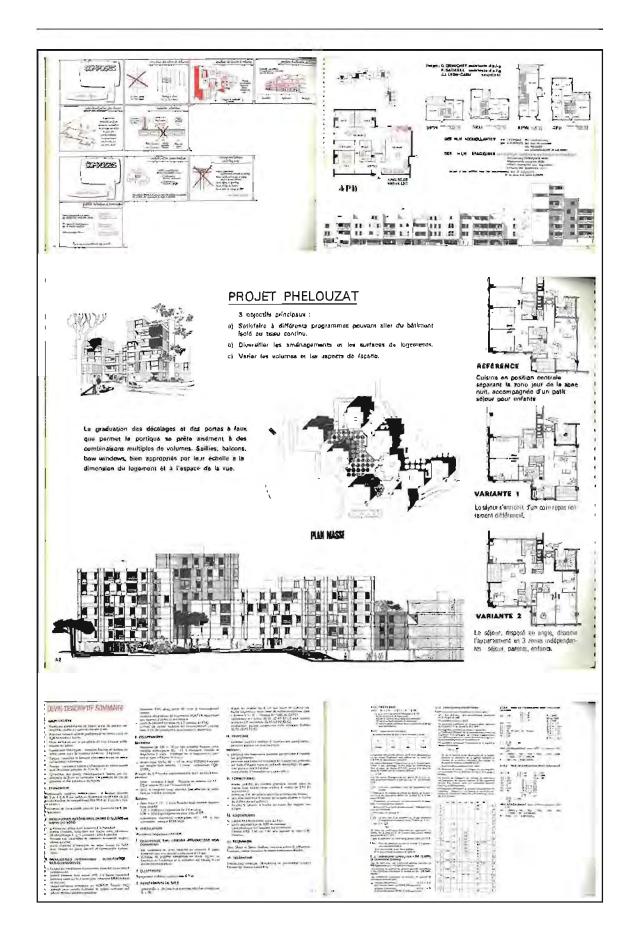
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE COMPOSEC



ÉQUIPE CONCEPTRICE -

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
D. Creuchet et F. Gaussel + Phélouzat	S.E.T Foulquier	G.E.R.I F et entreprises associées Génie civil de Lens Dumont Besson Cracco Quemeneur Pouteau S.A.E.G. Del Vitto Robin Tabard L'Héritier SMC Barrat Floriot Richard Salem







1975 (COMMANDE) - **1980** (LIVRAISON)

Résidence "Les Facultés"

1-17 rue de Fives

Quartier Flers-Bourg 59 650 VILLENEUVE-D'ASCQ (LILLE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération Mme D. Creuchet

Commanditaire(s) Etablissement Public d'Aménagement de Lille-Est

Propriétaire(s) actuel(s) Lille Métropole Habitat

État Rénové

Nombre de logements 156

Référence(s) cadastrale(s) 000 NC 244

Villeneuve-d'Ascq





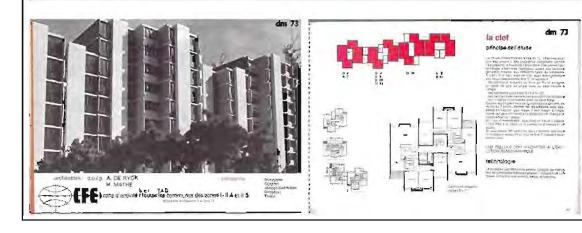


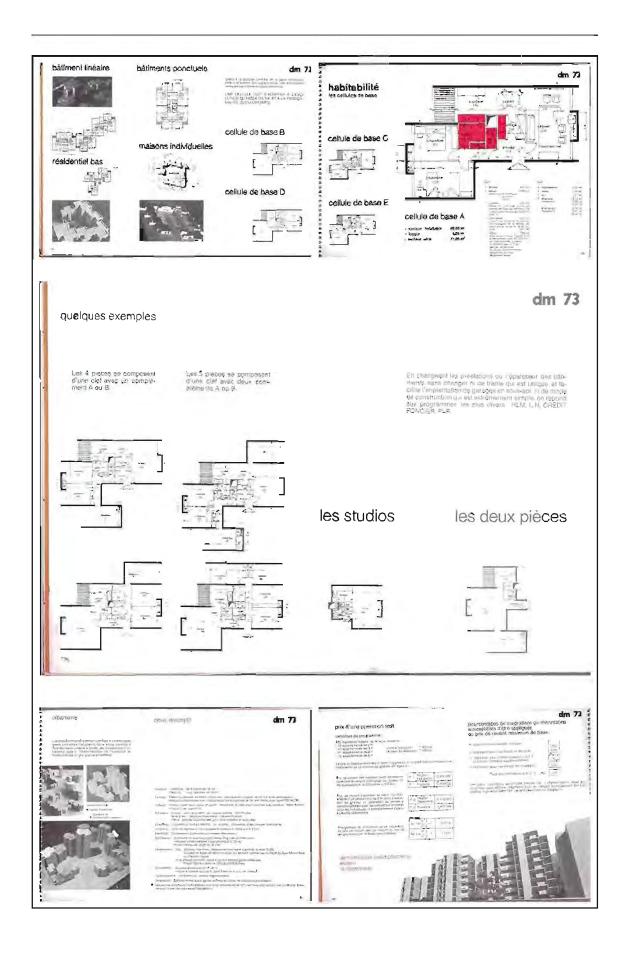


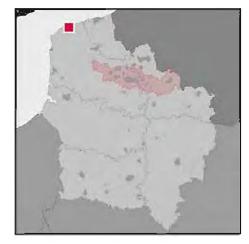
modèle innovation dm 73

ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
A. De Ryck et H. Mathé	T.A.D	- Bouygues - Colgnat - Jangot-Sonnebec - Minacori - Thélu







1978 (COMMANDE) - **1989** (LIVRAISON)

Résidence "Maurice Marinot"

337-341, 379-401 rue Maurice Marinot 190, 204, 220-228 rue Auguste Rodin

Quartier Beau-Marais 62 100 CALAIS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s)

Propriétaire(s) actuel(s)

État

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s)

André de Ryck

Office Public d'H.L.M. de Calais

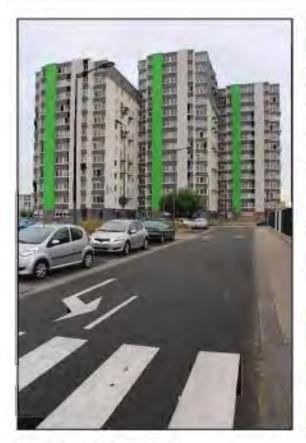
Terre d'Opale Habitat

Rénové (2014)

-

000 CE 734, 000 CE 741







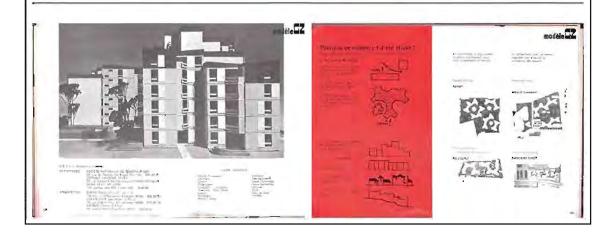


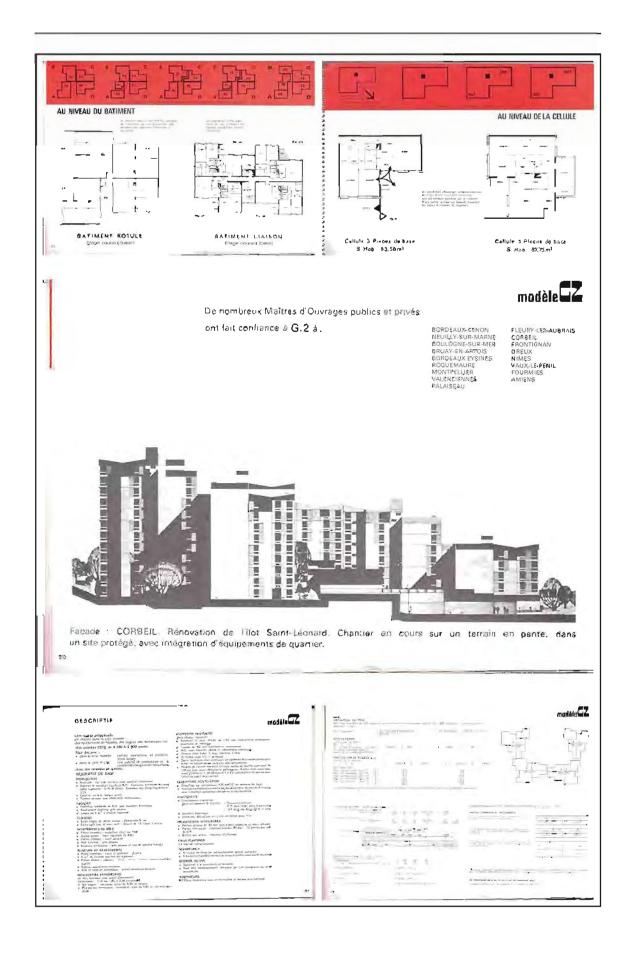
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE G2



ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
Pierre Sirvin, Jean-Pierre Chevalier et Francis Sacoun	G.E.P.E.C	- Société Nationale de Construction - Moisant Laurent Savey - Génie civil de Lens







19-- (COMMANDE) - **19--** (LIVRAISON)

2-8 allée Pierre-Rolin 20 rue de Dortmund

Quartier Sud-Est 80 000 AMIENS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES : www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) OPAC d'Amiens

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 EM 358, 000 EM 362, 000 EM 737

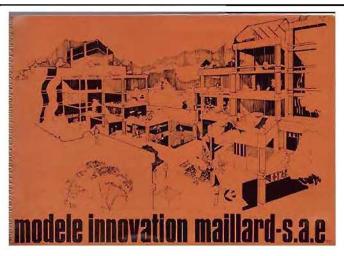
Amiens







SOURCES: Photographies Rx, 24 juillet 2019

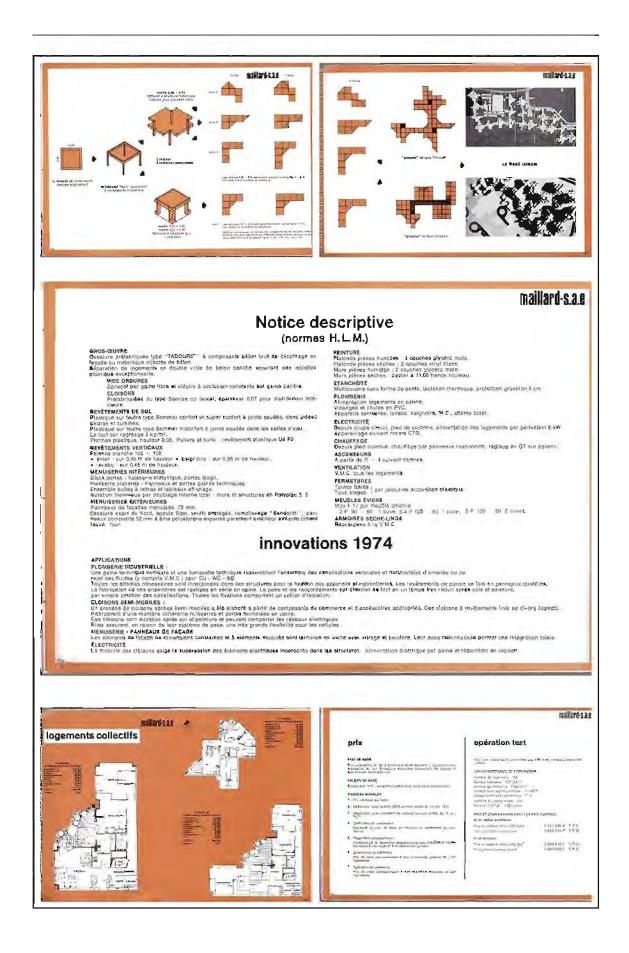


ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(\$)	B.E.T	ENTREPRISES
H.P. Maillard	O.M.N.I.T. E.C	Groune SAE, Société Auxilliaire d'Entreprises - S.U.P.A.E. Société Sud-Parisienne-Auxilliaire d'Entreprises - S.O.C. A.E. Société Auxilliaire d'Entreprises du Sud-Ouest et du Centre - S.O.R.M.A.E. Société Auxilliaire d'Entreprises Rhône-Alpes-Méditérranée - Entreprise Saintot - Pin et Massol A partir de 1975 : - S.A.E.P. Société Auxilliaire d'Entreprises Parisienne - S.A. E.E. Société Auxilliaire d'Entreprises de l'Est - COGIPRÉBA, les Préfafriqués du Bâument - RHOPRÉFA, société Rhodanienne de Préfabrication









1972 (COMMANDE) - **1977** (LIVRAISON)

Résidence Fénélon

53, 65, 67, 71, avenue de la Libération H.Lourius 85, 91, 97, 101, 105, 111, 117, avenue des Bains

Quartier Malo-les-Bains 59 140 DUNKERQUE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération Henri-Pierre Maillard, Jean Roussel

Commanditaire(s) 5.A. Immobilière d'Economie Mixte de Flandre Maritime

Propriétaire(s) actuel(s) SCIC Dunkerque-Fénélon

État Rénové (1987, 2010)

Nombre de logements 216

Référence(s) cadastrale(s) 000 XA 51

Dunkerque





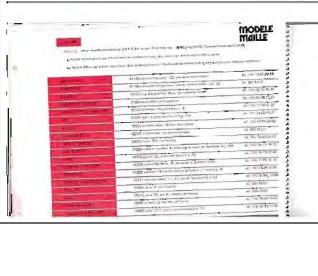


SOURCES: Photographies Pri. 21 auG; 2019

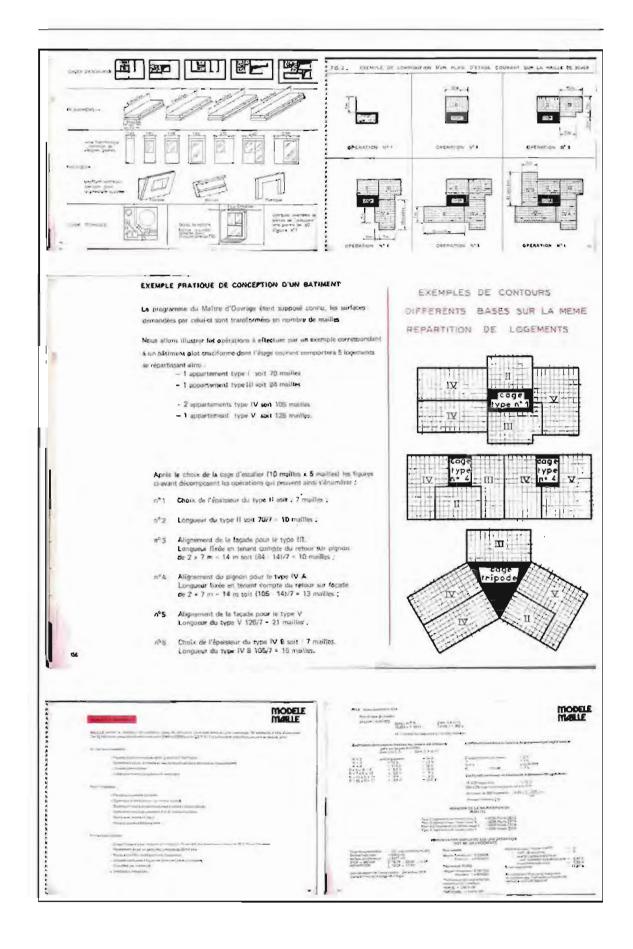


ÉQUIPE CONCEPTRICE -

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES	
Pas d'architectes	CO.F.E.BA	- SMC Barrat - Bianchina - E.G.E.C.I - Ganier et Petetin - Grangette et Passager - GRI - Heulin - L'Hirondelle - Jangot Sonebec - S.A. Joubert - Lamy - Leschel et Millet - Margraz - Omnium Construction - Pailler - S.N C - Thireau Morel - Traneux et Rogard - A partir de 1975: - Entreprise Générale du Berry - Fougerolle Construction - Pitton - Petetin - Quillery Saint-Maur	









19-- (COMMANDE) - **19--** (LIVRAISON)

8053-8055, avenue du Général de Gaulle Avenue Léon Blum

62 510 ARQUES (SAINT-OMER)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES : www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Habitat 62/59 Picardie

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 G 731, 000 G 812, 000 G 815

Arques

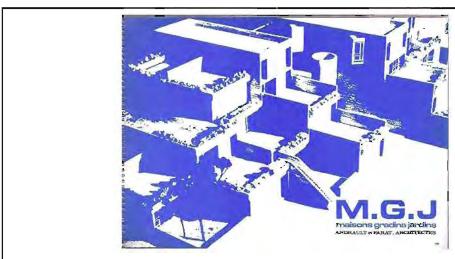






SOURCES: Photographies Rx. 20 Julies 2018

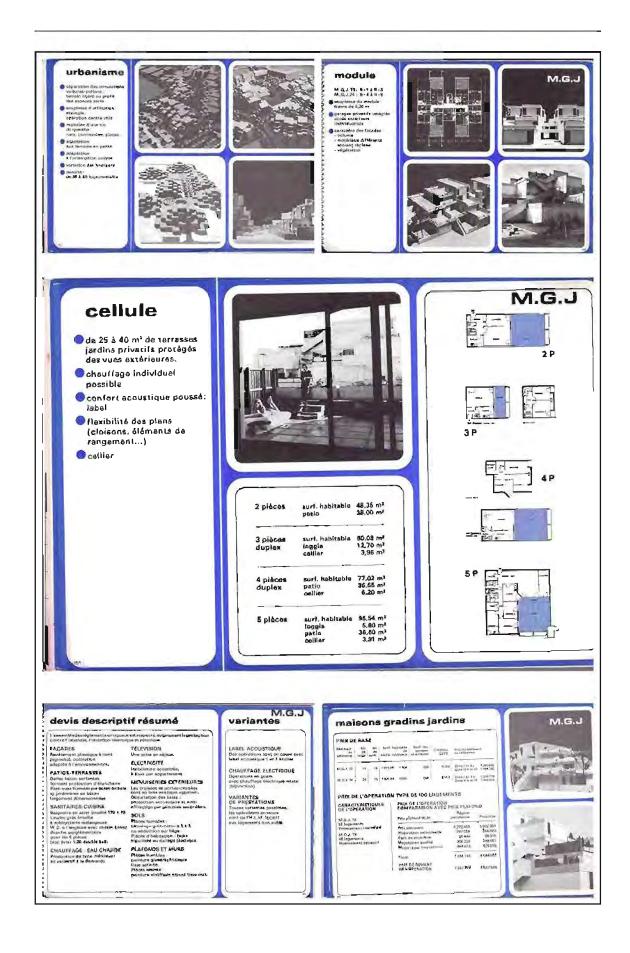
PLANCHES DE PRÉSENTATION DES MAISONS GRADINS JARDINS -



ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES	
Andrault et Parat	E.O.A	- Bouygues - G.F.C - Mistral - Quille - S.C.G.P.M	







19-- (COMMANDE) - **19--** (LIVRAISON)

Rue Tourmaniantz Rue Le Corbusier

Quartier Val d'Avre 80 000 AMIENS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Copropriété

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 MR 340, 000 MR 493

Amiens







SOURCES : Photographies RK, 24 juillet 2019



19-- (COMMANDE) - **19--** (LIVRAISON) **2---** (RÉHABILITATION)

Résidence "Les Terrasses"

Allée Mozart Rue Jean Sebastien Bach

Le Clos Canonne 60 000 BEAUVAIS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES : www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s)

Propriétaire(s) actuel(s)

•

État

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s)

Picardie Habitat

Rénové

000 AJ 472, 000 AJ 552, 000 AJ 553

Beauvais







SOURCES: Photographies Cit. 15 anúi 2019



1978 (COMMANDE) - **1982** (LIVRAISON) **2019** (RÉHABILITATION)

Résidence "La Peupleraie"

3 et 5 rue André Ampère Allée Pierre Coquerel

ZAC de l'Université 60 200 COMPIÈGNE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES : www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération Michel Audrault et Pierre Parat

Commanditaire(s) S.A d'H.L.M. de Compiègne

Propriétaire(s) actuel(s) Picardie Habitat

État Rénovation en cours (DP 2018)

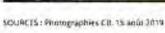
Nombre de logements 50

Référence(s) cadastrale(s) 000 Al 15

Compiègne











19-- (COMMANDE) - **19**-- (LIVRAISON)

Résidence "Les Marichelles"

Avenue de la Résistance

62 800 LIÉVIN (LENS)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.l'e

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Pas-de-Calais Habitat

État Rénové

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s) 000 Al 227, 000 Al 229

Liévin







SOURCES: Photographies RK, 1 octobre 2019



Le chemin d'Arras nord 139 rue Arthur Lamendin

62 980 VERMELLES (BÉTHUNE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Pas-de-Calais Habitat

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 AD 277

Vermelles







SOURCES : Photographies RK, 10 januar 2019



1973 (COMMANDE) - **1978** (LIVRAISON)

"Les Pyramides du Lac"

1 allée Chanteclerc 267-269 allée Chardin Avenue Champollion

Quartier Le Château 59 650 VILLENEUVE-D'ASCQ (LILLE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s) SOGES

Propriétaire(s) actuel(s) Abrinor

État Rénové (1984)

Nombre de logements 109

Référence(s) cadastrale(s) 000 MX 317-319

Villeneuve-d'Ascq







SOLIRCES: Photographies RK, 28 avril 2019

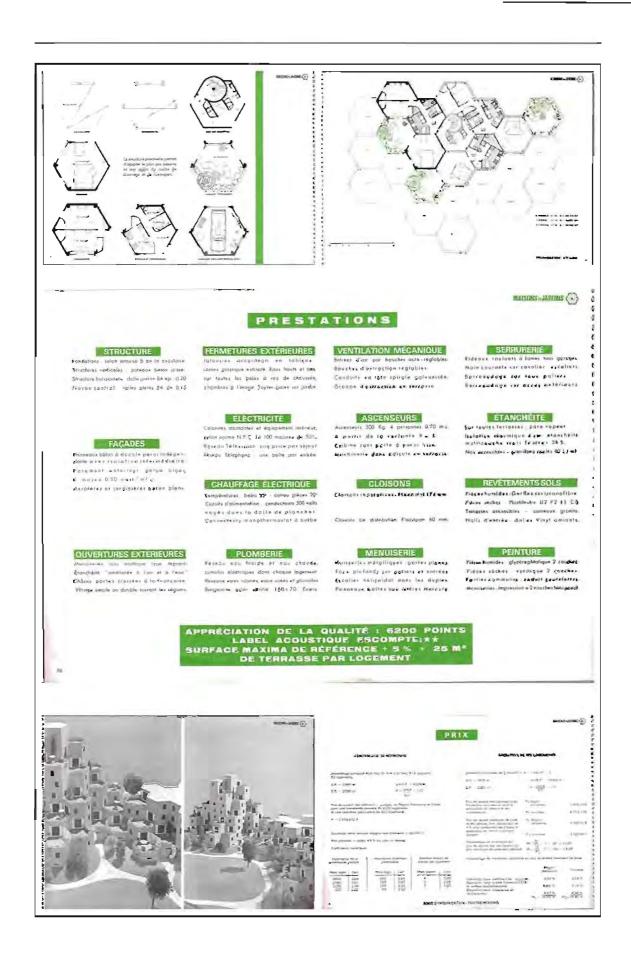
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE MAISONS ET JARDINS



ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
Kalt, Pouradier Duteil, Vignal, Schoeller et Charras		- Société des Grands Travaux de l'Est - Dumez-Bátlment







"Les Aunaies"

Rue Jacques Monot

60140 LIANCOURT (CLERMONT)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) OPAC de l'Oise

État Rénové

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s) 000 AL 133-139

Liancourt





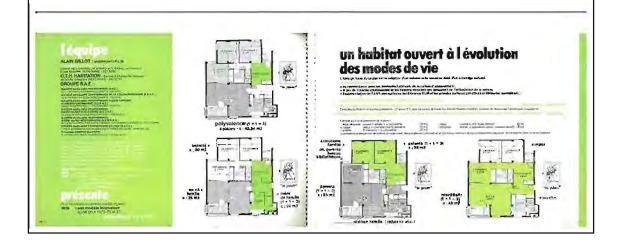


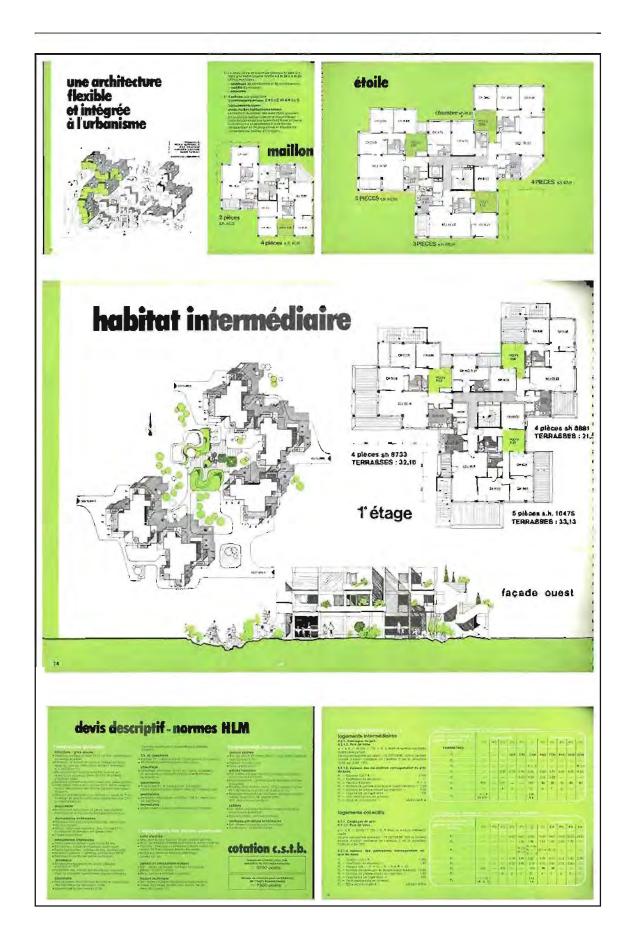
SOURCES: Photographies Cit. 15 anút 2019



ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
Alain Gillot + J. Daveau, M. Enard et V. Babic	O.T.H Habitation	Groupe SAE. Société Auxilliaire d'Entreprises - S.A.E.P. Société Auxilliaire d'Entreprises de la région Parisienne - S.U.P.A.E. Société Auxilliaire d'Entreprises Bassin Parisien, Flandres et Normandie - S.O.C.A.E. Société Auxilliaire d'Entreprises du Sud-Ouest et du Centre - S.O.R.M.A.E. Société Auxilliaire d'Entreprises Rhône-Alpes-Méditérranée - S.A.E.E. Société Auxilliaire d'Entreprises de l'Est - Entreprise Saintot







Résidence du Ballon

Rue du Ballon Route de lens

Quartier Ballon-Centrale Taigneville 62 660 BEUVRY (BÉTHUNE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Pas-de-Calais Habitat

État Rénové (2007)

Nombre de logements 155

Référence(s) cadastrale(s) 000 BC 853

Beuvry







SOURCES: Photographies Rx, 20 juillet 2018:



Résidence "Maréchal Joffre"

Quai de la Sambre Rue cassin

59 460 JEUMONT (MAUBEUGE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) Promocil

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 AL 960, 000 AL 961, 000 AL 962

Jeumont

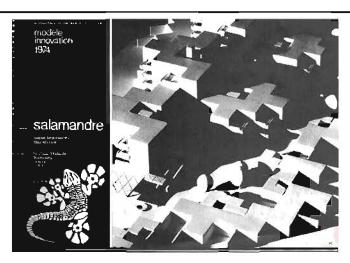






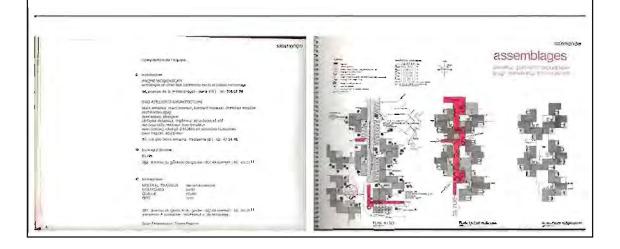
SOURCES: Photographies Rx, 20 août 2018.

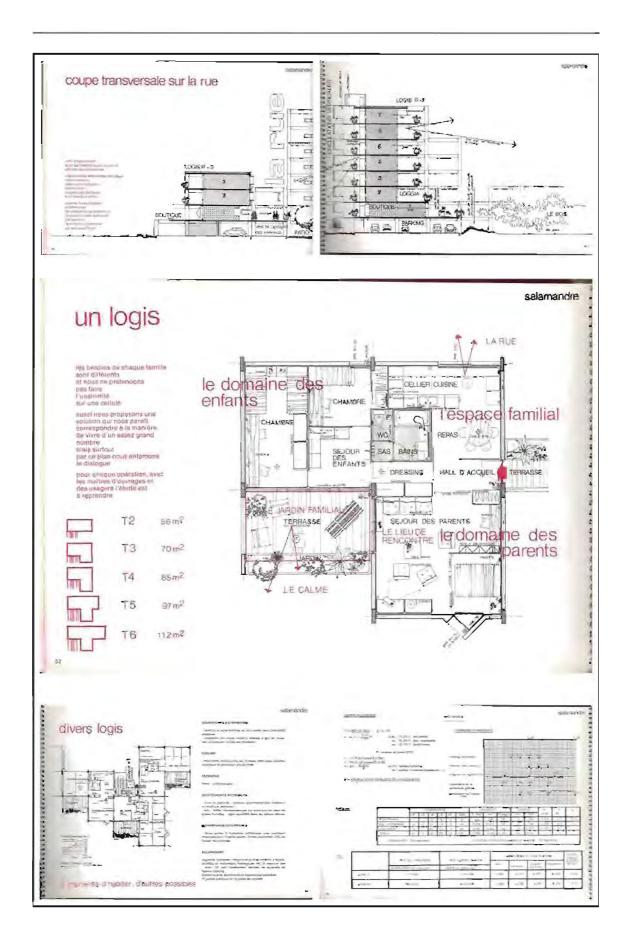
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE SALAMANDRE



ÉQUIPE CONCEPTRICE -

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES	
André Wogenscky et Sud Atelier	E.L.A.N	- Mistral Travaux - Bouygues - Quille - G.F.C	







1976 (COMMANDE) - **1979** (LIVRAISON)

Résidence "La Salamandre"

2, 4, 14, 16, rue Léon Gambetta

59320 HAUBOURDIN (LILLE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES : www.geoportail.gouv.fr

INFORMATION

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s)

Propriétaire(s) actuel(s)

État

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s)

Jacques Delrue

Office Public d'H.L.M. Lille - Roubaix - Tourcoing

Lisse Métropole Habitat

Rénové (2003, 2007, 2014)

71

000 AD 1536

Haubourdin







SOURCES: Photographies Rs, 24 juillet 2019



1976 (COMMANDE) - **1979** (LIVRAISON)

Résidence "La Salamandre"

1-19, chemin des Vieux Arbres Rue Verte

Quartier Hôtel-de-Ville 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ (LILLE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s)

Propriétaire(s) actuel(s)

État

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s)

André Dutilly

Établissement Public d'Aménagement de Lille-Est

Lille Métropole Habitat, Copropriété Res. Salamandre Verte

Rénové (1994, 1996)

422

000 NK 42, 000 NK 208, 000 NK 220

Villeneuve-d'Ascq

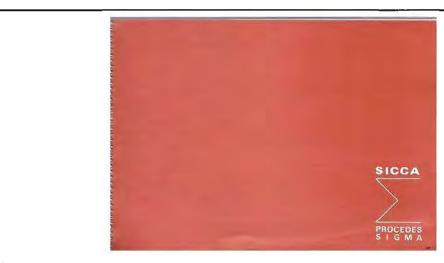






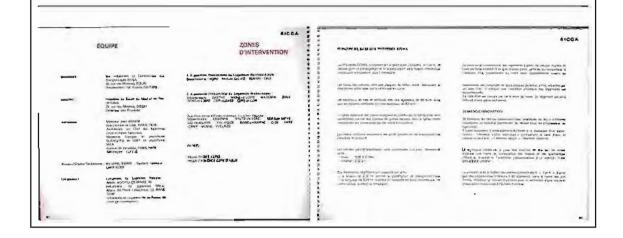
SOURCES: Protographies IN, 13 aut. 2019

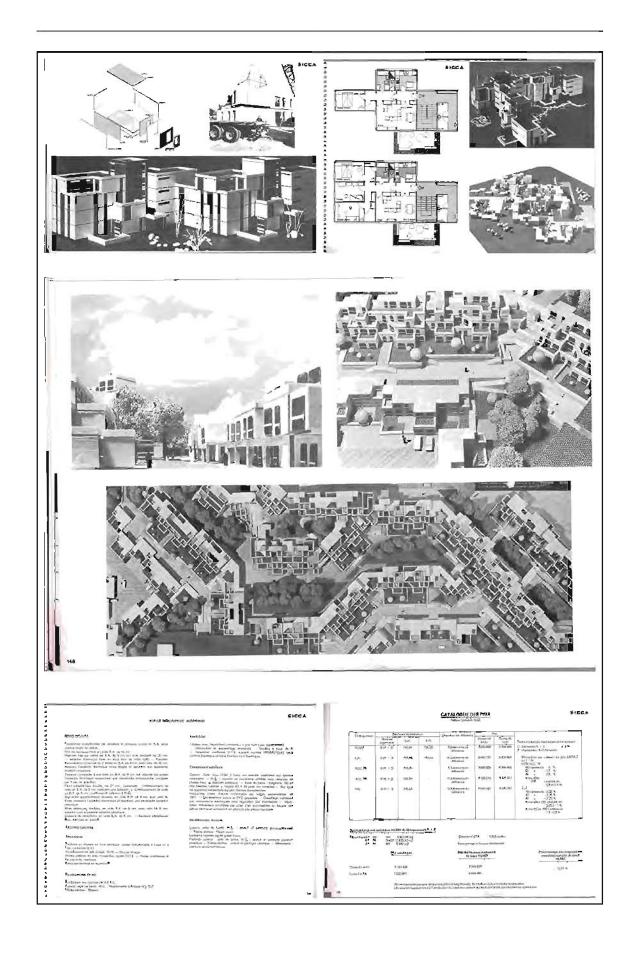
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE SICCA SIGMA ----



ÉQUIPE CONCEPTRICE -

ARCHITECTE(S)	8,E,T	ENTREPRISES
Jean Monge, Georges et Jean-Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas	Procédés SIGMA	- Industrielle du Logement Flandres - Artois - Industrielle du Logement Maine-Anjou - Industrielle du Logement Ile-de-France







Résidence "Le Hamel"

Rue Augustin Caron Rue de Valhuon Rue de Diéval

62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE (BÉTHUNE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) SIA Habitat

État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 Al 598

Bruay-la-Buyssière







SOURCES: Photographies Pri. 10 janvier 2019



1975 (COMMANDE) - **1977** (LIVRAISON)

"La Cité du 10"

Place des Oiseaux Boulevard de la Fossé 10

62530 HERSIN-COUPIGNY (BÉTHUNE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération Bernard Bassez

Commanditaire(s) S.A. d'H.L.M. de l'Artois

Propriétaire(s) actuel(s) SIA Habitat

État Rénové

Nombre de logements 16

Référence(s) cadastrale(s) 000 AP 179, 000 AP 233

Hersin-Coupigny







SOURCES: Photographies XX, XXX



Rue Ampère Chemin Pierre Simon

62680 MÉRICOURT

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) SIA Habitat

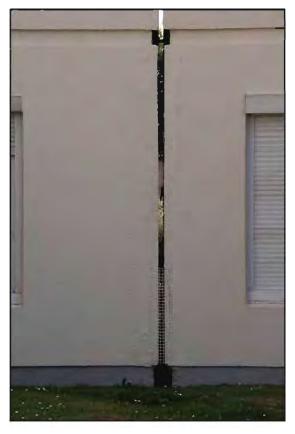
État Rénové

Nombre de logements -

Référence(s) cadastrale(s) 000 AL 178

Méricourt

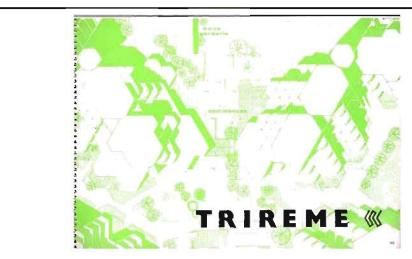






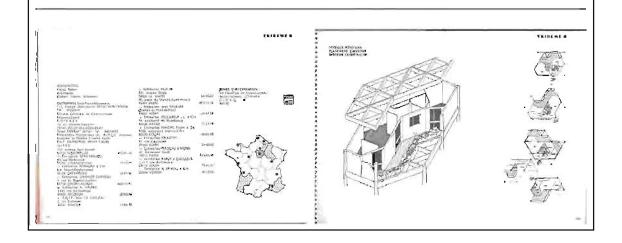
SOURCES: Photographies 16 Juillet 2019

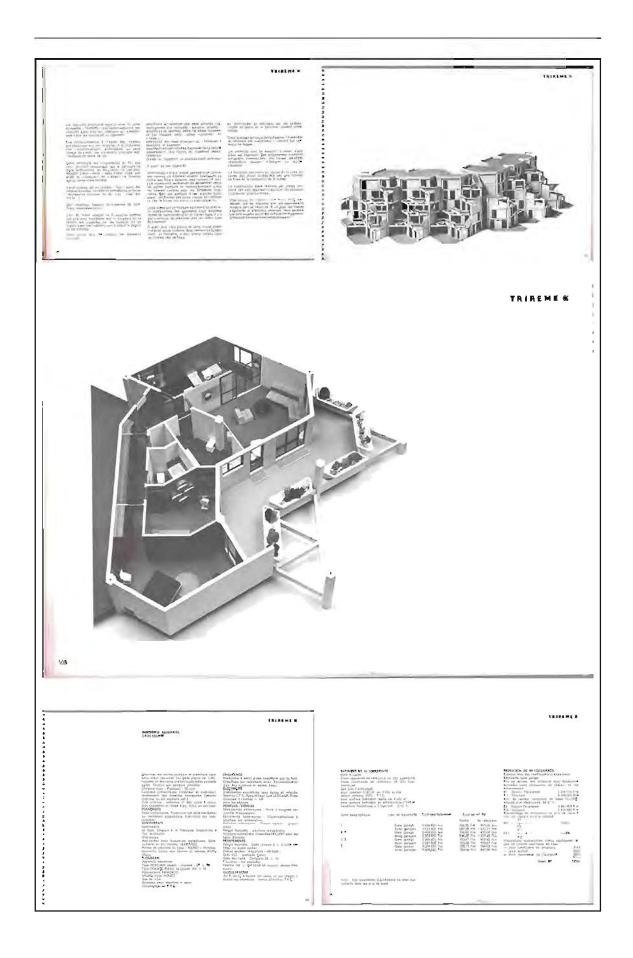
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE TRIRÈME



ÉQUIPE CONCEPTRICE

ARCHITECTE(S)	B.E.T	ENTREPRISES
Kalisz, Salem + Guibert, Marrel et Simounet	-	- Entreprise Henri Faure - Société Générale de Construction Industrialisées COTRABA Entreprises du G.I.R.E.C.: - Bera-Mahieu - Burnouí & Cie - Charles Chereau - A. Girard - E.G.T.P Jean Le Guillou - Heulin - Jean Migault - Peulabeuí J.L. & Cie - Pontac Pierre & Cie - Pouletry - Pradeau & Morin - Rabot & Duitileul - A. Reydel & Fils







Résidence "R. Roland", "J. Prévert", "A. Camus" et "P. ELuard"

2-21, avenue charles baudelaire 1-34, rue gabrielle colette

1-12, allée émile verhaeren

1-27, allée albert samain

1-20, rue jules laforge

3-14, rue guillaume apollinaire

1-17, rue stéphane mallarmé

2-34, rue gérard de nerval 1-10, rue françois de chateaubriand

ZAC Sainte-Catherine 62219 LONGUENESSE (SAINT-OMER)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération

Commanditaire(s)

Propriétaire(s) actuel(s)

État Rénové

Nombre de logements

Référence(s) cadastrale(s) 000 AM 160-299

Longuenesse

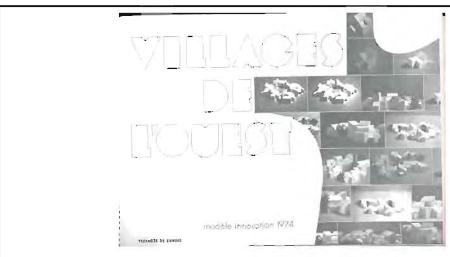






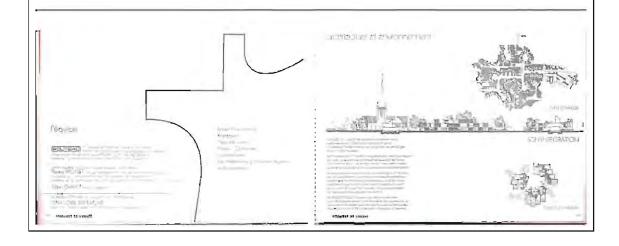
SOURCES: Photographies Rx, 20 juillet 2018:

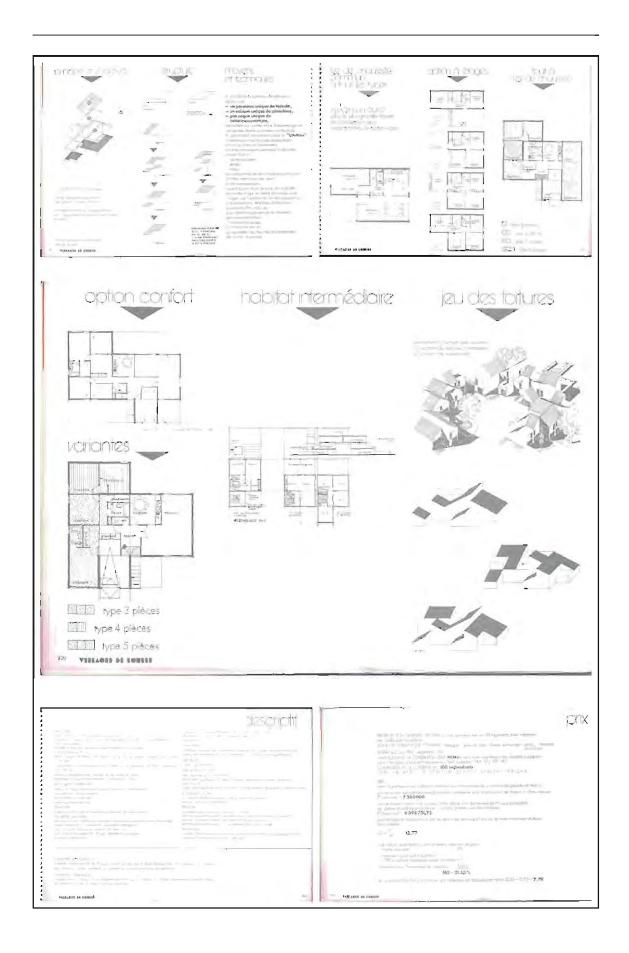
PLANCHES DE PRÉSENTATION DU MODÈLE VILLAGE DE L'OUEST -



ÉQUIPE CONCEPTRICE -

ARCHITECTE(S)	B.E.T		ENTREPRISES	
Pierre Prunet et Alain Garat	O.T.H Loire Bretagne	- Groupe POUTEAU		





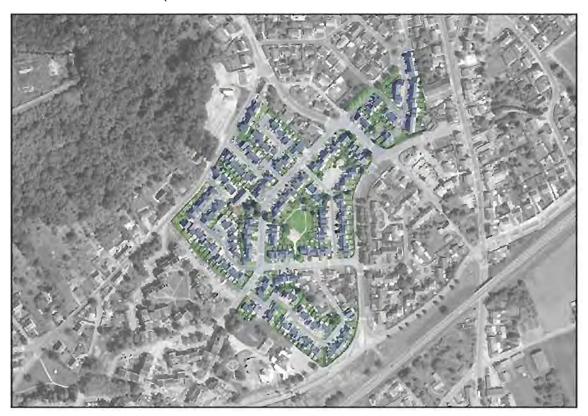


19-- (COMMANDE) - **19--** (LIVRAISON)

1-19, rue Jules Romains Les jardins sous Bousson 8-23, rue des Jardiniers 2-8, rue des Mouettes 2-8, rue des Fauvettes 1-31, rue des Colombes 1-7, rue du Muguet 1, 3, rue des Jacinthes 2-6, 38-50, rue des Violettes

02000 LAON

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail.gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération -

Commanditaire(s) -

Propriétaire(s) actuel(s) OPAL

État Rénové

Nombre de logements 284

Référence(s) cadastrale(s) 000 DL 92, 407-409, 411, 414, 415, 417, 420, 422-424, 428-435, 442-444

Laon

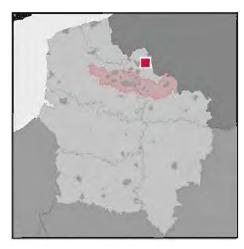
VUE GLOBALE







SOURCES: Photographies Cit. 3 septembre 2019



1976 (COMMANDE) - **1980** (LIVRAISON)

Résidence "La Cousinerie"

2-82, rue de la Coutume 1-51, allée de la Coquille

2-60, allée de la Corolle

1-31, allée de la Cueillette

2-18, rue de la Constituante

2-40, allée de la Centième Maison

1-15, rue de la Clé

1-17, allee Cargo

1-17, rue de la Convention

51-S5, rue de Comices

Quartier de la Cousinerie 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ (LILLE)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



SOURCES: www.geoportail,gouv.fr

INFORMATIONS

Architecte(s) d'opération Pierre Prunet

Commanditaire(s) Office Public Lille-Roubaix-Tourcoing

Propriétaire(s) actuel(s) Lille Métropole Habitat

État Rénové (1989, 2015, 2017)

Nombre de logements 284

Référence(s) cadastrale(s) 000 MA 264, 265, 600-801

Villeneuve-d'Ascq

VUE GLOBALE







SOURCES : Protographies GoogleMags, juin 2008

- Fiche synthéti CRPA	que de présenta	tion du corpu	s remis aux r	membres de



Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France

LES MODÈLES INNOVATION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Repenser l'innovation. Connaître et gérer le legs du logement social, expérimental, innovant de la décennie 1968-1978











FICHE SYNTHÉTIQUE

Le cadre de l'étude :

L'étude consacrée aux *Modèles Innovation dans les Hauts-de-France* s'inscrit dans le cadre d'un programme pluriannuel de recherche porté entre 2016 et 2020 par le ministère de la Culture en partenariat avec les ministères de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle ».

Le laboratoire LACTH-Ensap de Lille a été missionné pour étudier les logements collectifs « Modèles Innovation » dans les Hauts-de-France.

Les « Modèles Innovation » :

Contexte du développement des logements collectifs après-guerre

À la fin des années 1960, la construction de « grands ensembles » est une solution française critiquée dans plusieurs milieux à des échelles différentes, depuis les domaines spécialisés jusqu'à la culture populaire, notamment dans la littérature et le cinéma, et dans les médias.

Une série de textes législatifs atteste une prise de conscience de la critique par le pouvoir. En 1967, le décret instituant les ZAC annonce un changement institutionnel en matière de procédure d'urbanisme. Celui-ci est confirmé par la circulaire du 30 novembre 1971, dite tours et barres, signée par le ministre Albin Chalandon et celle du 21 mars 1973 signée Olivier Guichard limitant la taille des opérations de logements. Parallèlement, la création du Plan Construction le 25 mai 1971, « programme interministériel de stimulation de la recherche et de l'expérimentation dans la construction et précisément dans l'habitat », a l'ambition de permettre le renouvellement de la construction de logements collectifs et de l'ouvrir à l'innovation. En s'appuyant sur la circulaire du 23 juin 1972 du ministère de l'Équipement, il définit la nouvelle orientation donnée à la politique des modèles afin de favoriser les projets ou procédés de construction à caractère innovant.

Les apports des « Modèles Innovation »

Parmi un ensemble de procédures et d'opérations plus ou moins expérimentales, les « Modèles Innovation » représentent probablement la version la plus pragmatique de la tentative d'injonction au changement par une politique incitative parmi l'ensemble de procédures et d'opérations plus ou moins expérimentales. Repenser l'habitat stimule les équipes composées de concepteurs, d'architectes, d'ingénieurs, de bureaux d'études et d'entreprises dans le but que leurs modèles soient retenus. L'industrie et les entreprises du bâtiment sont directement impliquées dans la conception des modèles dont plusieurs reposent sur des procédés techniques de construction et fréquemment la préfabrication. Trois campagnes d'agrément ont été organisées en 1973, 1974, 1975 qui rassemblent des « Modèles Innovation » destinés à répondre à ce nouveau cadre de la commande du logement social.

Du point de vue des techniques mises en œuvre, les « Modèles Innovation » reposent sur plusieurs procédés de construction impliquant fréquemment la préfabrication comme la conception d'éléments standard qui permettent de créer une grande variété de constructions à partir de l'industrialisation. D'un point de vue typologique, les « Modèles Innovation » proposent un changement dans la définition de l'espace domestique, en portant une réflexion quasi systématique sur l'espace flexible et polyfonctionnel, et en proposant des architectures qui adoptent les formes de modules et de trames dont les profils sont associés plus généralement aux architectures proliférantes. Les espaces urbains générés par les « Modèles Innovation » sont caractérisés par l'articulation tridimensionnelle des volumes, des différents types d'habitat, par la recherche d'assemblages des ensembles de logements et par l'étude de transition ou d'espaces intermédiaires entre l'intérieur et l'extérieur du logement, typiques du contexte urbain des villes nouvelles françaises. Ces innovations typologiques et morphologiques ont pour vocation de participer à la

définition d'un nouvel habitat adapté aux nouveaux modes de vie, en réaction au caractère répétitif et sériel des grands ensembles. Plusieurs « Modèles Innovation » ont généré des architectures singulières à partir de systèmes constructifs, de modules empilés et articulés, de trames qui permettent de déterminer des volumes clos ou des terrasses, l'image de logements proliférant et flexibles expriment les changements qui doivent répondre aux désirs d'évolution de l'habitat tout en produisant un tissu spatial et urbain. La construction des logements sociaux à partir de l'agrément de ces « Modèles Innovation » n'en est pas restée à un stade expérimental. Certains « Modèles Innovation » sont appliqués dans de très nombreuses réalisations qui représentent ainsi un nombre conséquent de logements : plus de 10 000 logements sont construits en France avec le procédé Maillard, 7 000 avec le procédé Salamandre, 6 000 avec le procédé M+m. Des modèles ont été adoptés plus favorablement par certaines régions comme par exemple dans la région des Hauts-de-France où plus de 15 opérations des Maisons Gradins Jardins ont été édifiées. Les villes nouvelles françaises, créées au moment de la mise en place de la politique des modèles, ont adopté quasi systématiquement ces « Modèles Innovation » pour les opérations de logements sociaux. L'esthétique de ces ensembles de logements est fréquemment assimilée à celle des villes nouvelles. De très nombreux « Modèles Innovation » ont cependant été édifiés dans des agglomérations urbaines moyennes ou en périphérie des villes. Le paysage urbain français est donc marqué par la présence de ces logements issus des « Modèles Innovation ».

Par ailleurs, des écarts significatifs ont été repérés entre les caractéristiques du « Modèle Innovation initial », tel qu'il avait été agréé par le Plan Construction, et les qualités urbaines et architecturales des opérations réalisées. Chaque opération se révèle être unique, un même modèle connaissant de multiples variations et réinterprétations. Parfois, les modèles les plus prosaïques ont produit des réalisations de grande qualité architecturale car les circonstances (commande, configuration urbaine, topographie, architectes d'opération) ont permis l'amélioration substantielle des principes initiaux. A l'inverse, les modèles les plus prometteurs ont donné lieu dans certains cas à des interprétations très sommaires du point de vue architectural.

La labellisation « Architecture Contemporaine Remarquable » :

Dans la région Hauts-de-France, l'inventaire réalisé dans le cadre du programme de recherche a répertorié 85 opérations attestant de l'implantation prépondérante des « Modèles Innovation » dans la région, et particulièrement, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais en lien avec l'adoption des modèles issus des trois vagues d'agréments de 1973, 1974 et 1975.

Sur la totalité des opérations, la région regroupe 15 « Modèles Innovation » :

- At Home (1 opération)
- Composec (3)
- -Dm73(2),
- G2 (12)
- -M+m(7)
- Maillard-s.a.e. (1)
- Maille (4)
- Maisons Gradins Jardins (15)
- Maisons et Jardins (1)
- Polyvalence (6)
- Salamandre (8)
- Sigma (16)
- Structure Accueil (6)
- Trirème (1)
- Village de l'Ouest (8).
- 22 opérations ont été sélectionnées pour une labellisation « Architecture Contemporaine

Remarquable » dans les cinq départements des Hauts-de-France. Pour assurer la meilleure représentativité des modèles mis en œuvre dans la région, 12 modèles sont représentés sur les 15 mis en œuvre dans les Hauts-de-France. Plusieurs opérations ont été sélectionnées d'un même modèle, afin de mettre en valeur les variations autour d'une formule, telles les « Maisons Gradins Jardins » qui se déclinent dans les versions linéaire, à toiture, ou en pyramide.

Rappel des critères de labellisation

- L'ensemble de ces 22 opérations répond aux critères du label « Architecture Contemporaine Remarquable » qui sont les suivants :
- 1/ la singularité de l'œuvre;
- 2/ le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique ;
- 3/ la notoriété de l'œuvre ;
- 4/ l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique ;
- 5/ la valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnu ;
- 6/ l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Les propositions de labels « Architecture Contemporaine Remarquable » :

Photographie	Opération	Etendue de labellisation proposée
	Villeneuve d'Ascq (Nord) Modèle Composec résidence « Les Facultés » 156 logements collectifs Architectes D. Creuchet et F. Gaussel Architecte d'opération : D. Creuchet 1975-1980 propriété de VILOGIA et SERGIC	Réf. cadastrales : NC 244 Etendue :
	Calais (Pas-de-Calais) Modèle DM 73 résidence « Maurice Marinot » Architectes A. de Ryck et H. Mathé Architecte d'opération André de Ryck 1978-1989 propriété de Terre d'Opale Habitat	Réf. cadastrales : CE 734, 741 Etendue :
	Amiens (Somme) Modèle G2 Architectes Pierre Sirvin, Jean-Pierre Chevalier et Francis Sacoun Date propriété d'ANSOM Habitat	Réf. cadastrales : EM 358, 362, 737 Etendue :

Dunkerque (Nord) Modèle Maillard résidence « Fénelon » 216 logements Architecte Henri-Pierre Maillard Architectes d'opération Henri-Pierre Maillard et Jean Roussel 1972-1977 propriété de SCIC Dunkerque Fénelon et d'Immobilier de France Hauts-de-France	Réf. cadastrales : XA 51 Etendue :
Arques (Pas-de-Calais) Modèle Maille Date propriété du Directoire Habitat Hauts-de-France	Réf. cadastrales : G 731, 812, 815 Etendue : Proposition d'inscription au titre des monuments historiques
Amiens (Somme) Modèle Maisons Gradins Jardins Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Date copropriété FONCIA	Réf. cadastrales : MR 107, 340, 493 Etendue :
Beauvais (Oise) Modèle Maisons Gradins Jardins Résidence « Les Terrasses » Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Date propriété de Clésence	Réf. cadastrales : AJ 472, 552, 553 Etendue :
Compiègne (Oise) Modèle Maisons Gradins Jardins Résidence « La Peupleraie » 50 logements Architectes Michel Andrault et Pierre Parat 1978-1982 propriété de Clésence	Réf. cadastrales : AI 15 Etendue :
Liévin (Pas-de-Calais) Modèle Maisons Gradins Jardins Résidence « Les Marichelles » Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Date propriété Pas-de-Calais Habitat	Réf. cadastrales : AI 227, 229 Etendue :
Vermelles (Pas-de-Calais) Modèle Maisons Gradins Jardins Architectes Michel Andrault et Pierre Parat 1979 propriété de Pas-de-Calais Habitat	Réf. cadastrales : AD 277 Etendue :

Villeneuve d'Ascq (Nord) Modèle Maisons Gradins Jardins « Les Pyramides » 109 logements Architectes Michel Andrault et Pierre Parat 1973-78 propriété de CORNIL	Réf. cadastrales : MX 317-319 Etendue :
Liancourt (Oise) Modèle Maisons Jardins résidence « Les Aulnaies » Architectes Kalt, Pouradier, Duteil, Vignal, Schoeller et Charras 1976-1978 propriété de l'OPAC de l'Oise	Réf. cadastrales : AL 133-139 Etendue :
Beuvry (Pas de Calais) Modèle Polyvalence résidence « du Ballon » 155 logements Architectes Alain Gillot, J. Daveau, M. Enard et V. Babic Date propriété de Pas-de-Calais Habitat	Réf. cadastrales : BC 853 Etendue :
Haubourdin (Nord) Modèle Salamandre résidence « La Salamandre » 71 logements Architecte André Wogenscky et Sud Atelier Architecte d'opération Jacques Delrue 1976-79 propriété de Lille Métropole Habitat	Réf. cadastrales : AD 1536 Etendue :
Villeneuve d'Ascq (Nord) Modèle Salamandre résidence « La Salamandre » 422 logements Architecte André Wogenscky et Sud Atelier Architecte d'opération André Dutilly 1796-1979 copropriété CAMAG	Réf. cadastrales : NK 42, 220, 282 Etendue :
Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais) Modèle Sicca-Sigma résidence « Le Hamel » Architectes Jean Monge, Georges et Jean- Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas Date propriété de SIA Habitat	Réf. cadastrales : AI 598 Etendue :

Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais) Modèle Sicca-Sigma Architectes Jean Monge, Georges et Jean- Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas Date propriété de SIA Habitat Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais) Modèle Sicca-Sigma	Réf. cadastrales : AI 598 Etendue : Réf. cadastrales : AP 179, 233
« La Cité du 10 » 16 logements Architectes Jean Monge, Georges et Jean- Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas 1975-1977 propriété de SIA Habitat	Etendue:
Méricourt (Pas-de-Calais) Modèle Sicca-Sigma Architectes Jean Monge, Georges et Jean- Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas Date propriété de SIA Habitat	Réf. cadastrales : AL 178 Etendue :
Longuenesse (Pas-de-Calais) Modèle Trirème résidences « Romain Roland », « Jacques Prévert », « Albert Camus » et « Paul Eluard » Architectes Kalitsz, Salem, Guibert, Marrel et Simounet Date propriété de 3F	Réf. cadastrales : AM 160-299 Etendue :
Laon (Aisne) Modèle Village de l'Ouest 284 logements individuels Architectes Pierre Prunet et Alain Garat architecte d'opération Philippe Vallon 1977-1978 propriété de l'OPAL de l'Aisne	Réf. cadastrales : DL 92, 407- 409, 411, 414, 415, 417, 420, 422-424, 428-435, 442-444 Etendue :
Villeneuve d'Ascq / département Modèle Village de l'Ouest 284 logements Architectes Pierre Prunet et Alain Garat Architecte d'opération Pierre Prunet 1976-1980 propriété de Lille Métropole Habitat	Réf. cadastrales : MA 264, 265, 600-801 Etendue :

- Ordre du jour de la CRPA



Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France

COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

23 septembre 2021, DRAC Visioconférence - Lifesize

ORDREDUJOUR - CRPA

9h30-11h30 Label ACR - logements « modèles innovation », par Perrine Fuchs, Mathilde Méreau, Caroline Bauer et Richard Klein

- 9h30-9h45 : présentation du label ACR et du groupe de travail sur l'accompagnement aux travaux sur les logements « modèles innovation » labellisés, par Perrine Fuchs et Mathilde Méreau
- 9h45-9h55 : présentation du LACTH, du programme de recherche et de la méthodologie de travail, par Richard Klein
- 9h55-10h05 : présentation du contexte des logements collectifs des années 1970 et du programme de logements « modèles innovation », par Richard Klein
- 10h05-10h15 : présentation des 6 critères de labellisation appliqués aux logements « modèles innovation », par Caroline Bauer
- 10h15-11h: présentation de la sélection d'opérations à labelliser, par Caroline Bauer et Richard Klein
- 11h-11h30 : débats et votes (lot avec proposition de vote séparé pour opération posant qs)

Diaporama de présentation à la CRPA du 23 septembre 2021



Le programme de recherche

Richard Klein

Programme pluriannuel de recherche 2016-2020

« Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle »

Outils conceptuels et techniques pour l'adaptation, la transformation, la restauration et la valorisation des architectures récentes

VOLET 1

« Repenser l'innovation. Connaître et gérer le legs du logement social expérimental et innovant de la décennie 1968-1978 »

LACTH de l'ENSAP Lille + INAMA de l'ENSA Marseille



« Les Modèles Innovation dans les Hauts-de-France » Six volets traités par le Lacth de l'ENSAP Lille

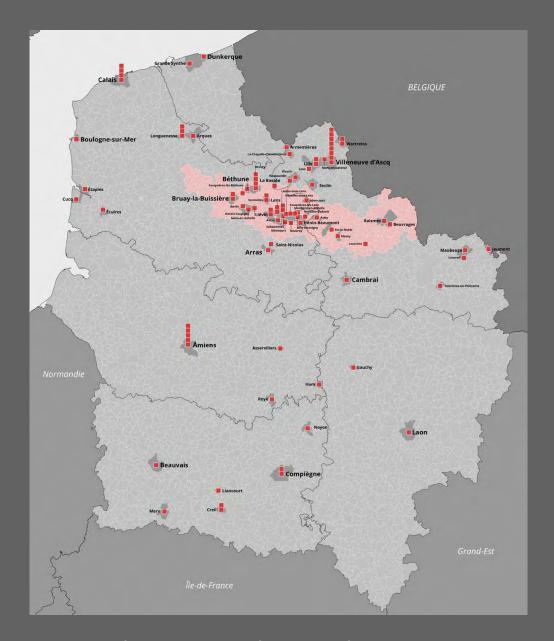
- -Inventaire des opérations *Modèles Innovation* dans la région des Hauts de France. Evaluation patrimoniale au regard du nouveau Label Architecture Contemporaine Remarquable (Caroline Bauer & Richard Klein).
- -Etude des composants du second œuvre et particulièrement des intérieurs des opérations *Modèles Innovation*, évaluation de leur potentiel de durabilité/évolutivité/obsolescence dans le temps afin de s'interroger sur les stratégies d'intervention sur le bâti existant (Eric Monin, Catherine Blain).
- -Sur un *Modèle Innovation*, expérimentation d'une expertise thermique par des simulations énergétiques dynamiques afin d'identifier des stratégies d'intervention appropriées vis-à-vis de la rénovation énergétique. (Antonella Mastrorilli & Roberta Zarcone)
- -Histoire et évaluation des *Modèles Innovation* sous l'angle du paysage paysages explicite, implicite, performatif, rétrospectif et approprié (Denis Delbaere)
- -Expérimentation de projet d'intervention à partir d'une opération du corpus relative à l'habitat intermédiaire et d'une opération *Modèle Innovation* Atelier de projet, cycle de Master du Domaine d'étude Histoire Théories et Projet. (Fabien Vienne à La Ciotat, Village de l'Ouest à Villeneuve d'Ascq. Semestre de printemps (Pascal Lejarre)
- -Expérimentation à partir de deux opérations du corpus relative à *Modèle Innovation*. *Maison Gradin Jardin* à Villeneuve d'Ascq et *Structure accueil* à Wattrelos. Atelier de projet, cycle de Master du Domaine d'étude Histoire Théories et Projet. Semestre d'Automne (Gilles Maury)







3 campagnes de concours « Modèle Innovation » en 1973, 1974 et 1975 15 modèles mis en œuvre dans les Hauts-de-France



85 opérations recensées « Modèle Innovation »

VOLET 2

« Modèles Innovation et label ACR »

Richard Klein et Caroline Bauer, LACTH ENSAP Lille

2 partenaires institutionnels

CAUE du Nord



Diffuser et valoriser les résultats grâce à la création du site www.modelesinnovation.fr DRAC des Hauts-de-France



Proposer une sélection d'opérations pour une campagne de labellisation

Architecture Contemporaine Remarquable

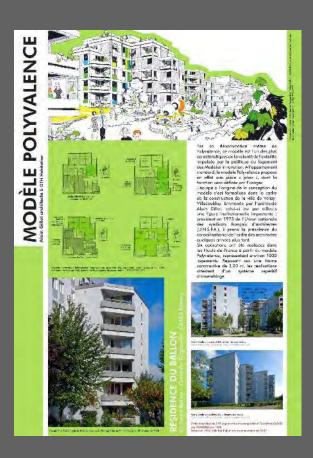
Le site internet www.modelesinnovation.fr

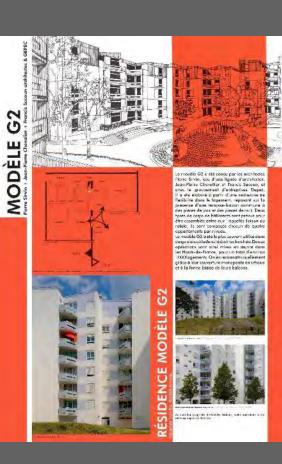


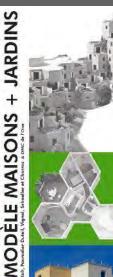
Les Modèles Innovation dans les Hauts-de-France 1968-1978

Repenser l'innovation. Connaître et gérer le legs du logement social expérimental et innovant de la décennie.

Exposition itinérante grand public











Franc Charma, Nosa daus reserve locarem da comercur da prisime estaboniques, et dont les problèges l'automatel « Conction vannant ditte mis na recitampagne na monde pour la construction de la construc pente, elle dementre les qualités urbaines et passagéres que pout procurer l'assemblage medulaire, en créent des persoccives variées qui jouent sur des volumèries différenciées et une diversité des espaces piétons et plantés.





LES

ESID

Prepriété de l'Office public d'unici agement et de construction de l'Oise, l'apération Meisons et Jordins de Liancourt abrite la résidence Les Authories. Le chambier est mené entre 1976 et 1978

La politique publique des Modèles Innovation

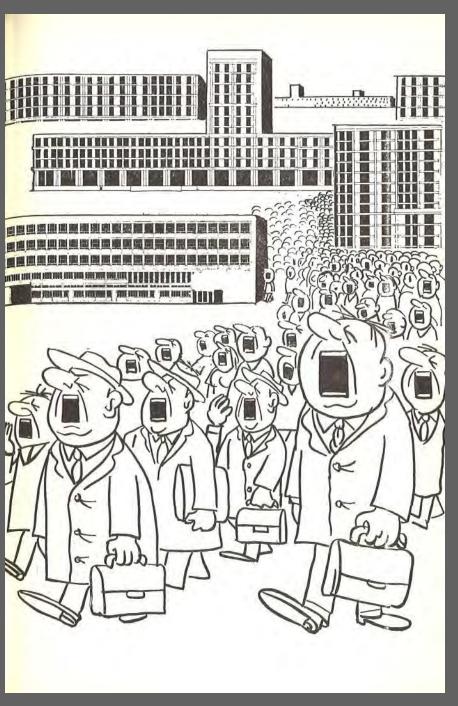
Richard Klein

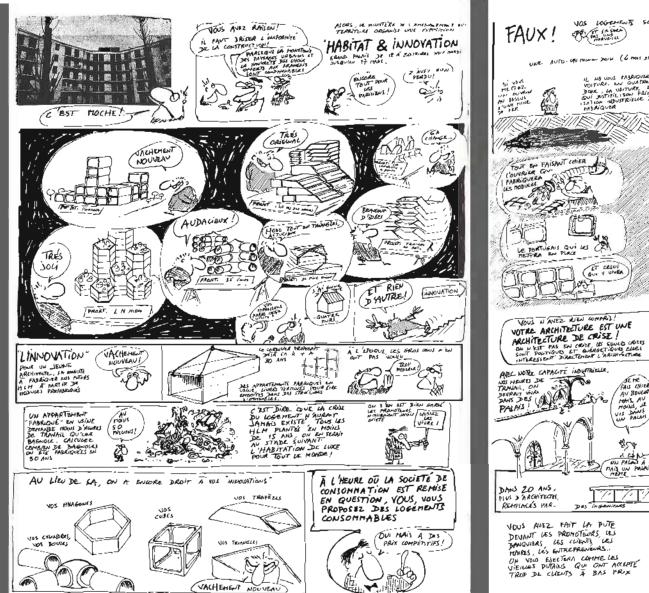


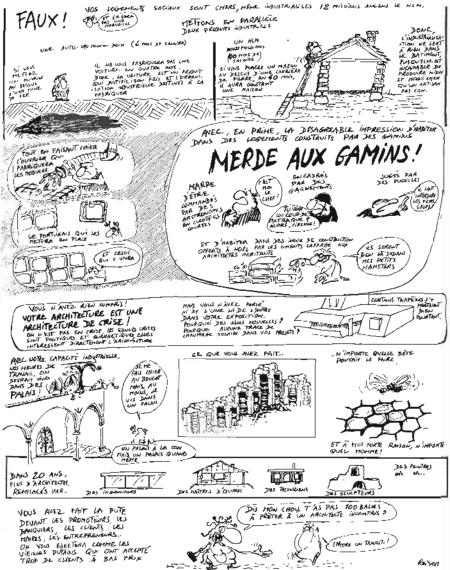
Grand ensemble de Massy-Anthony La documentation française, 1969



Henri Kubnick, Les délices des grands ensembles, 1969 Couverture et dessin p. 35







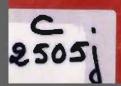








L'INNOVATION ARCHITECTURALE DANS LA PRODUCTION DU LOGEMENT SOCIAL



C. MOLEY

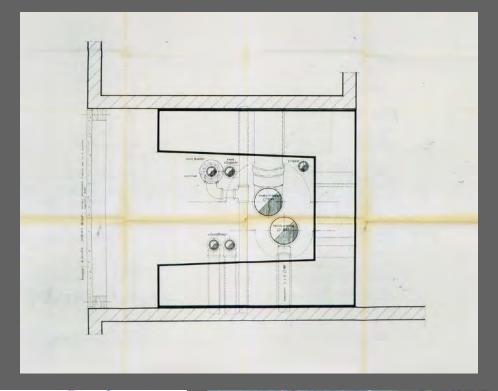
MAI 1979



Modèle Innovation Salamandre, Villeneuve-d'Ascq (Google earth)

Modèle innovation Structure Accueil Louis Schneider architecte Archives bnf

Le « poteau gaine »

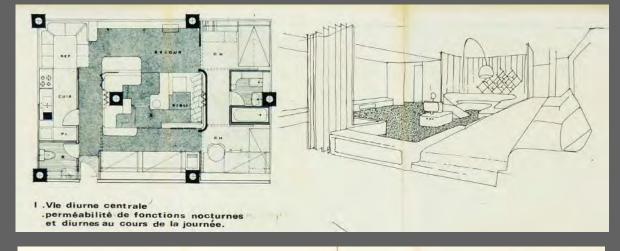


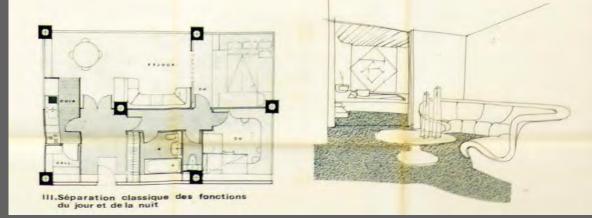


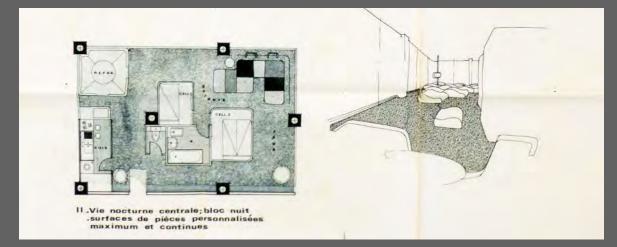


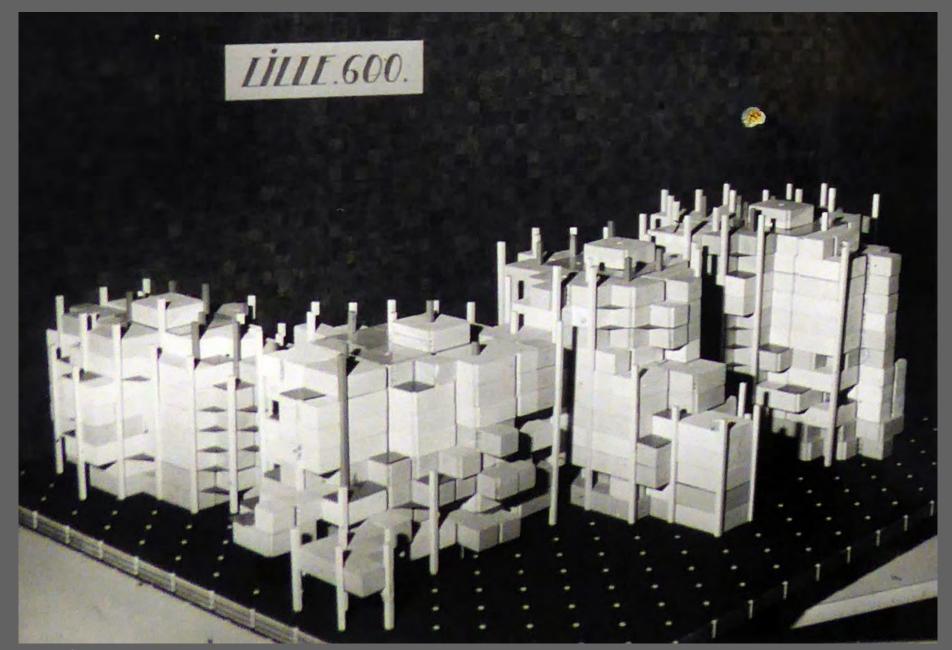


Modèle innovation Structure Accueil Louis Schneider architecte Archives bnf









Modèle innovation Structure Accueil Maquette pour le projet de 600 Logement à Lille Est. Archives bnf



Villeneuve-d'Ascq, vers 1977 Archives de l'Epale

14 Villeneuve-Seclin et la métropole

LA VOIX DU NORD DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2017

La rénovation des Vergers, c'est 500 euros d'économisés par an pour chaque locataire

Le chantier est terminé depuis février, mais la réception officielle des travaux a eu lieu ce jeudi. Plus de 12 millions ont été dépensés pour mieux isoler et sécuriser ces trois immeubles du quartier Hôtel-de-Ville, regroupant 200 logements au total.

villeneuvedascq@lavoixdunord.fr

VILLENEUVE-D'ASCQ. La

résidence des Vergers est facilement repérable avec son nouveau bardage « rouge chocolat » et ses touches de violet et jaune soleil, dans les renfoncements des immeubles. Le cabinet d'architectes Boyeldieu-Dehacne et la ville n'ont pas choisi ses couleurs vives par hasard. Elles font écho à celles du groupe scolaire Jules-Verne, mais aussi au vert pomme de la crèche Vanille-chocolat, adossée à l'école.

Les couleurs, c'est agréable à l'œil, mais là n'est pas le plus important. Construits en 1976, les trois immeubles (Vaucluse, Vendée et Vercors) avaient bien besoin d'une nouvelle isolation, pour qu'on n'y grelotte plus l'hiver. Le bardage a donc été remplacé avec intégration d'un nouvel isolant en façade, d'une épaisseur

BIEN MOINS ÉNERGIVORES

Nouvel isolant également pour les terrasses, qu'elles soient accessibles ou pas ; nouvelles menuiseries extérieures avec pose de volets roulants partout : remplacement des chaudières par des chaudières à condensation : travaux sur les radiateurs dans les logements, la

Le montant global des travaux correspond à 60 000 € par logement (du 11 au 14). Partenord règle 90 % de la facture, dont 7 € en prêt ; la MEI et le Département ont versé respectivement un million et 200 000 euros de subventions.

VMC... Les portes d'entrée et les portes palières à l'intérieur des appartements ont également été

À l'arrivée, après plus de deux ans de travaux, les trois immeubles sont blen moins énergivores. Ils sont passés de l'étiquette C ou D à l'étiquette B. Le bailleur. Partenord, va ainsi au-delà des obliga-tions du Grenelle de l'environnement, dont l'objectif est d'atteindre la norme C pour l'ensemble du patrimoine existant d'ici 2020.

En tout cas, c'est tout bénéfice pour les locataires : le lover n'a pas augmenté, et les charges ont baissé, de 40 à 60 € répartis entre le résident et le bailleur. À l'année. cela représente 500 € d'économisés par an pour chaque foyer.

Ces travaux ont aussi permis de rénover les parties communes, de résidentialiser l'ensemble du site (pose de clôtures et contrôles d'accès) et d'aménager les locaux poubelles à l'extérieur.



Les critères de labellisation

Caroline Bauer



- la singularité de l'œuvre
- le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique ou sa place dans l'histoire des techniques
- la notoriété de l'œuvre, eu égard notamment aux publications dont elle a fait l'objet ou la mentionnant
- l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique
- la valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnu
- l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale

Les 6 critères d'attribution du label Architecture Contemporaine Remarquable



Ant. R. 889-2-Lib demands tratarbution au label est présentés par le propriétaire, ou par toute poissens y ayant imbért su précéde à region ou se situe le breit.

"Un artible du inflisse charge de la culture fine la companition du document de demande.

"Aint. H. 689-2-1.3 "La préfét de rejoin acquise réception du creatire de de companition de la companition de la companition de la companition de desarrais de la companition de la companitio

- la singularité de l'œuvre
- le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique ou sa place dans l'histoire des techniques
- la notoriété de l'œuvre, eu égard notamment aux publications dont elle a fait l'objet ou la mentionnant
- l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique
- la valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnu
- l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale

Les 6 critères d'attribution du label Architecture Contemporaine Remarquable

« Le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique, ou sa place dans l'histoire des techniques »



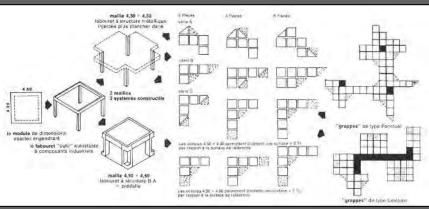




Schéma de principe du tabouret, *Modèle Innovation* Maillard-s.a.e.,
Henri-Pierre Maillard architecte
Photo de la résidence Fénélon à Dunkerque, 2017

Modèle Innovation Polyvalence, Alain Gillot architecte, 1975

« L'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique »



Modèle Innovation Maillard-s.a.e.: 10 000 logements en France

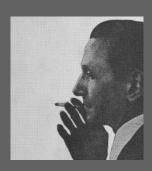
Modèle Innovation Salamandre: 7 000 logements en France

Modèle Innovation Sicca Sigma: 16 opérations dans les Hauts-de-France

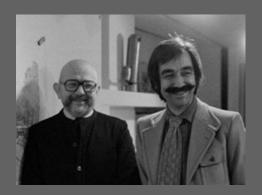
Modèle Innovation Maisons Gradins jardins: 15 opérations dans les Hauts-de-France

Modèle Innovation G2: 12 opérations dans les Hauts-de-France

« L'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale »



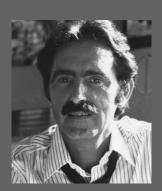
Jean Barets, Compagnie Française d'Engineering Barets (COFEBA), Modèle Innovation Maille



Michel Andrault (1926-2020) et Pierre Parat (1928-2019), Modèle Innovation Maisons Gradins jardins



André Wogenscky (1916-2004), Modèle Innovation Salamandre (avec Sud Atelier)



Jacques Kalisz (1926-2002), AUA, Modèle innovation Trirème (avec Roger Salem)

« La valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnu »





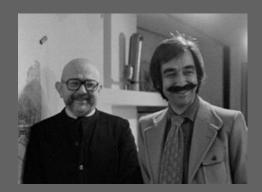
Recherches sur le logement : maquette pour Evry (1972) et Modèle innovation MGJ à Villeneuve-d'Ascq (1975)



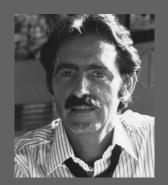




Centre nautique d'Aubervilliers (avec Perrottet, 1969), bibliothèque Elsa Triolet à Pantin (avec Perrottet et Kostanjevac, 1970), et Modèle Innovation Trirème à Longuenesse



Michel Andrault (1926-2020) et Pierre Parat (1928-2019), Modèle Innovation Maisons Gradins jardins



Jacques Kalisz (1926-2002), AUA, Modèle innovation Trirème (avec Roger Salem)

« La notoriété de l'œuvre eu égard notamment aux publications dont elle a fait l'objet ou la mentionnant »

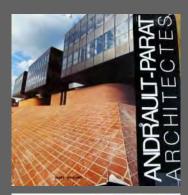


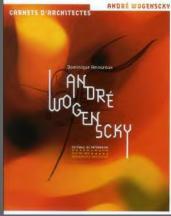












Les revues d'architecture d'époque

Les monographies d'architectes

« La singularité de l'œuvre »



Modèle Maisons & Jardins, Liancourt



Modèle Maillard-s.a.e, Dunkerque



Modèle Trirème, Longuenesse



Modèle Maison Gradin Jardin, Villeneuve-d'Ascq



Modèle Maison Gradin Jardin, Compiègne

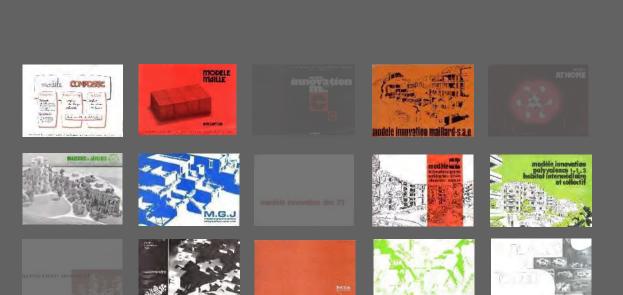


Modèle Village de l'Ouest, Villeneuve-d'Ascq

Un critère complémentaire pour des architectures en série : la représentativité

11 modèles représentés sur les 15 modèles

Les 5 départements représentés





L'intégrité des édifices







État d'origine puis états après deux rénovations successives du modèle Structure Accueil à Villeneuve-d'Ascq

L'intégrité des édifices





Modèle Polyvalence, opération à Jeumont,

en cours de démolition dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Le refus des propriétaires



modèle innovation dm 73



Résidence « Maurice Marinot » à Calais, 1978-1989, A. de Ryck et H. Mathé, propriété de Terre d'Opale Habitat

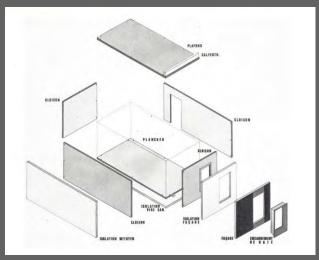
La sélection des 20 opérations proposées à la labellisation Architecture Contemporaine Remarquable

Richard Klein et Caroline Bauer









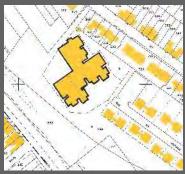


Jean Monge, Georges et Jean-Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas Société industrielle et commerciale des charbonnages (SICCA)

Modèle Sicca Sigma



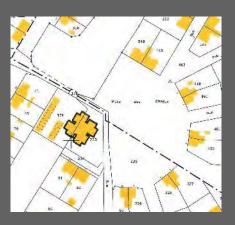




Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais)
résidence « Le Hamel »
Architectes Jean Monge, Georges et Jean-Pierre
Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas
Vers 1975-1980
propriété de SIA Habitat



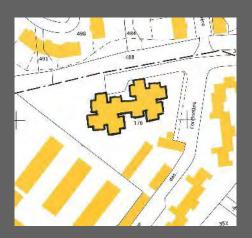




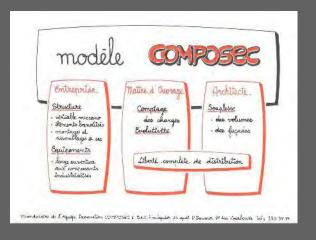
Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais)
« La Cité du 10 »
16 logements
Architectes Jean Monge, Georges et Jean-Pierre
Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas
1975-1977
propriété de SIA Habitat

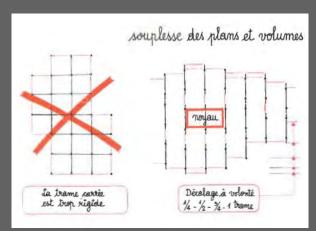


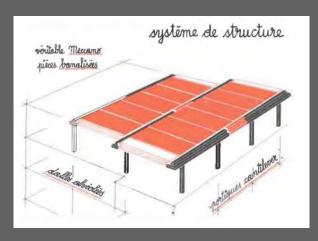




Méricourt (Pas-de-Calais) Architectes Jean Monge, Georges et Jean-Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas Vers 1975-1980 propriété de SIA Habitat





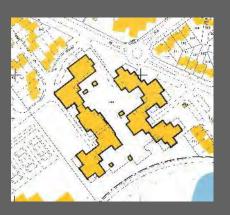




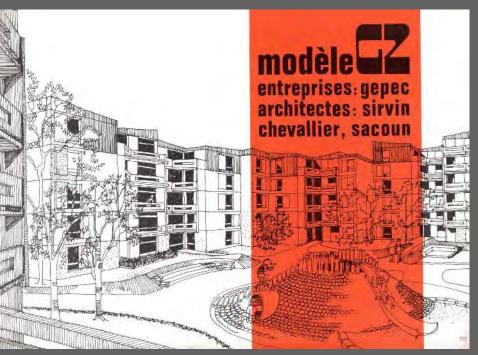


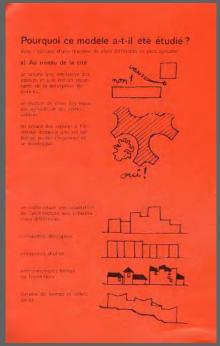


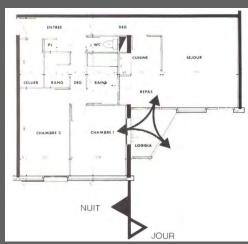


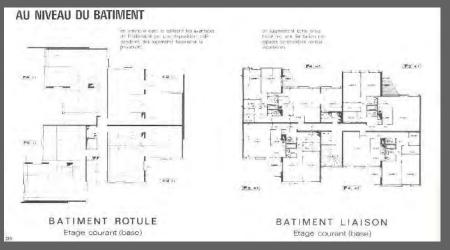


Villeneuve d'Ascq (Nord)
résidence « Les Facultés »
156 logements collectifs
Architectes D. Creuchet et F. Gaussel
Architecte d'opération : D. Creuchet
1975-1980
propriété de VILOGIA et SERGIC









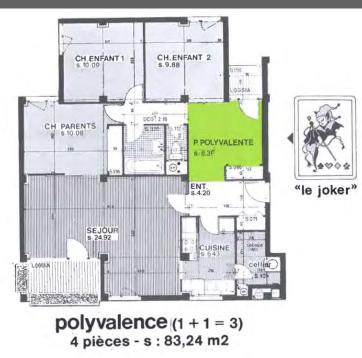






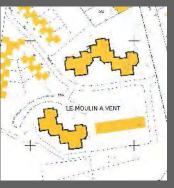
Amiens (Somme)
Architectes Pierre Sirvin, Jean-Pierre Chevalier
et Francis Sacoun
Vers 1975-1980
propriété d'ANSOM Habitat







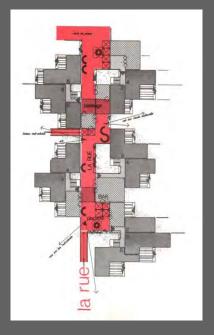


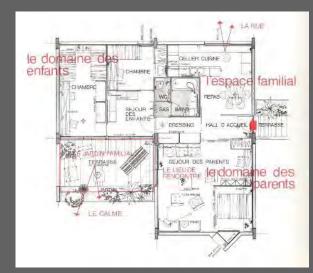


Beuvry (Pas de Calais) résidence « du Ballon » 155 logements Vers 1975-1980 propriété de Pas-de-Calais Habitat









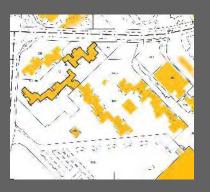


André Wogenscky et Sud Atelier

Modèle Salamandre







Villeneuve d'Ascq (Nord)
résidence « La Salamandre »
422 logements
Architecte André Wogenscky et Sud Atelier
Architecte d'opération André Dutilly
1796-1979
copropriété CAMAG

Modèle Salamandre



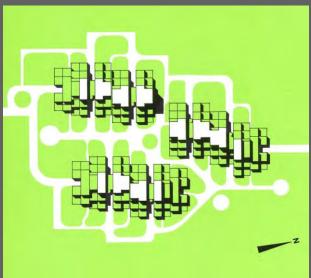


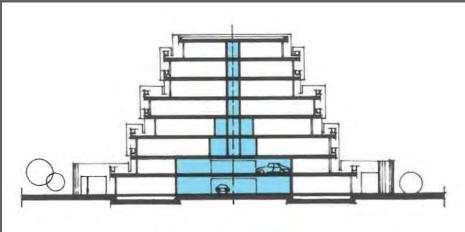


Haubourdin (Nord)
résidence « La Salamandre »
71 logements
Architecte André Wogenscky et Sud Atelier
Architecte d'opération Jacques Delrue
1976-79
propriété de Lille Métropole Habitat

Modèle Salamandre







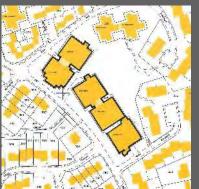


Michel Andrault et Pierre Parat

Modèle Maisons Gradins Jardins







Liévin (Pas-de-Calais) Résidence « Les Marichelles » Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Vers 1975-1980 propriété Pas-de-Calais Habitat







Vermelles (Pas-de-Calais) Architectes Michel Andrault et Pierre Parat 1979 propriété de Pas-de-Calais Habitat



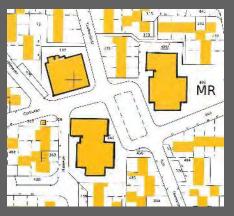




Beauvais (Oise) Résidence « Les Terrasses » Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Vers 1975-1980 propriété de Clésence





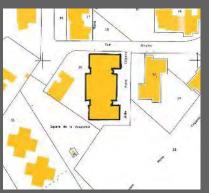


Amiens (Somme) Architectes Michel Andrault et Pierre Parat Vers 1975-1980 copropriété FONCIA

Modèle Maisons Gradins Jardins







Compiègne (Oise)
Résidence « La Peupleraie »
50 logements
Architectes Michel Andrault et Pierre Parat
1978-1982
propriété de Clésence

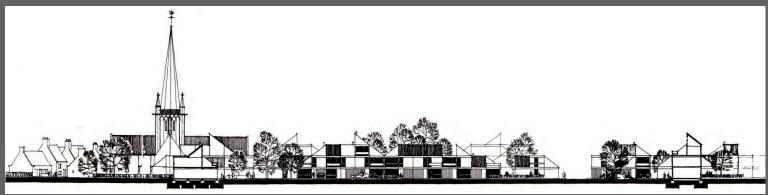






Villeneuve d'Ascq (Nord) « Les Pyramides » 109 logements Architectes Michel Andrault et Pierre Parat 1973-78 propriété de CORNIL

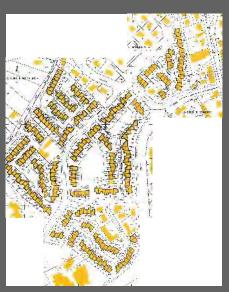




Pierre Prunet et Alain Garat Modèle Villages de l'Ouest







Laon (Aisne)
284 logements individuels
Architectes Pierre Prunet et Alain Garat
architecte d'opération Philippe Vallon
1977-1978
propriété de l'OPAL de l'Aisne

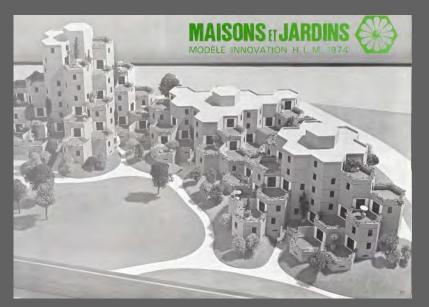


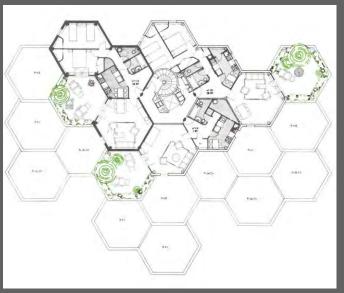




Villeneuve d'Ascq / département 284 logements Architectes Pierre Prunet et Alain Garat Architecte d'opération Pierre Prunet 1976-1980 propriété de Lille Métropole Habitat

Modèle Villages de l'Ouest







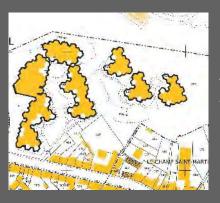


Kalt, Pouradier, Duteil, Vignal et Schoeller, Charras

Modèle Maisons et Jardins







Liancourt (Oise)
résidence « Les Aulnaies »
Architectes Kalt, Pouradier, Duteil, Vignal,
Schoeller et Charras
1976-1978
propriété de l'OPAC de l'Oise







Jacques Kalisz, Roger Salemn, Guibert, Marrel, Simounet

Modèle Trirème







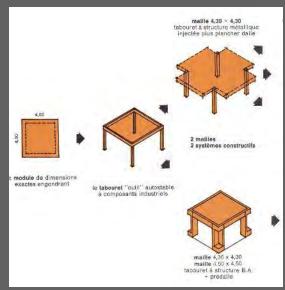
Photographie de Véra Cardot et Pierre Joly, s.d. (vers 1975)



Longuenesse (Pas-de-Calais) résidences « Romain Roland », « Jacques Prévert », « Albert Camus » et « Paul Eluard » Architectes Jacques Kalisz et Roger Salem 1973-1975 propriété de 3F





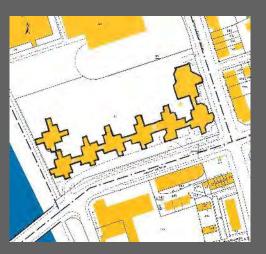




Henri-Pierre Maillard Modèle Maillard-s.a.e.



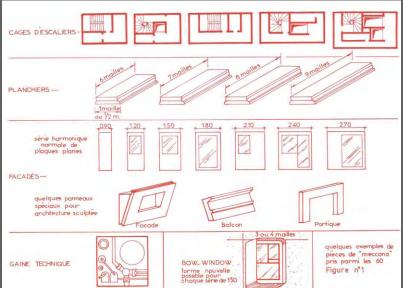


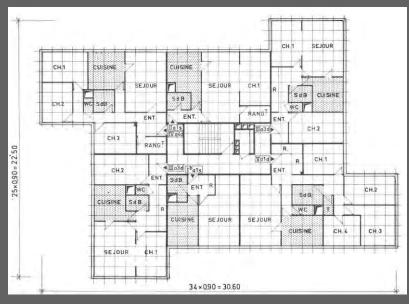


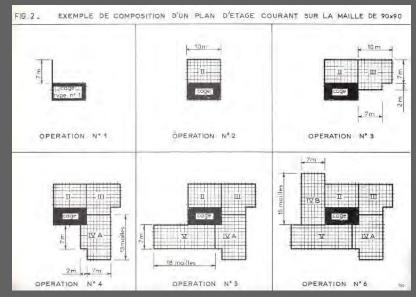
Dunkerque (Nord)
résidence « Fénelon »
216 logements
Architecte Henri-Pierre Maillard
Architectes d'opération Henri-Pierre Maillard et Jean Roussel
1972-1977
propriété de SCIC Dunkerque Fénelon et d'Immobilier de France
Hauts-de-France

Modèle Maillard-s.a.e.









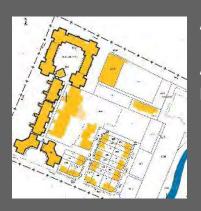
Compagnie Française d'Engineering Barets (COFEBA)

Modèle Maille

Une réalisation exceptionnelle parmi les 85 opérations





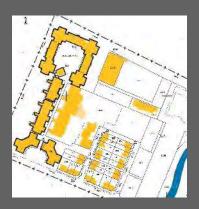


Arques (Pas-de-Calais) 1977-1980 Architectes d'opération Georges Loiseau et Jean Tribel (AUA) propriété du Directoire Habitat Hauts-de-France

Une réalisation exceptionnelle parmi les 85 opérations



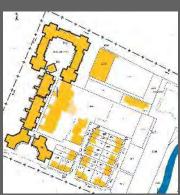




Arques (Pas-de-Calais) 1977-1980 Architectes d'opération Georges Loiseau et Jean Tribel (AUA) propriété du Directoire Habitat Hauts-de-France

Une réalisation exceptionnelle parmi les 85 opérations





Arques (Pas-de-Calais) 1977-1980 Architectes d'opération Georges Loiseau et Jean Tribel (AUA) propriété du Directoire Habitat Hauts-de-France

La sélection des 20 opérations proposées à la labellisation Architecture Contemporaine Remarquable

Richard Klein et Caroline Bauer





Prototype d'une planche A0 « standard » de la future exposition itinérante Modèles Innovation et label ACR

MAILLARD MAILLARD

Le modèle Maillard repose sur le principe d'un tabouret structurel composé de quatre poteaux, quatre poutres et une prédalle produisant des immeubles polycubiques, reconnaissables au traitement de l'angle rentrant de leur structure verticale.

Il a été mis au point par l'architecte Henri-Pierre Maillard et l'entreprise SAE, mais s'inscrit dans

Il a été mis au point par l'architecte Henri-Pierre Maillard et l'entreprise SAE, mais s'inscrit dans les recherches constructives plus larges menées en collaboration avec Paul Ducamp. Le modèle a en effet fait l'objet d'un antécédent sous la forme d'une opération expérimentale (REX) à Toulouse, généralisée ensuite dans le cadre des campagnes Modèle Innovation.

Alors qu'il est le Modèle innovation le plus répandu en France, avec la construction de près de 10 000 logements, la région des Hauts-de-France ne dénombre qu'une seule opération à Dunkerque. Ici, seuls les poteaux et poutres sont préfabriqués alors que la dalle est coulée en place.



"Modèle Innovation Maillard, hotographie de mise en oeuvre d'un tabouret", Jean-Pierre Maillard + Jean Roussel architectes & SAIEMFM, extrait de la plaquette de présentation, 1975



Détail des terrasses et balcons de la façade nord - Photographie de Vincent Lecigne, 2020

Vue globale depuis la rive ouest du Canal des Moëres - Photographie de Vincent Lecigne, 2020



Vues globales du jardin et de la façade nord - Photographie de Vincent Lecigne, 2020

Cette opération de 216 logements est commandée par la Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de Flandre Maritime en 1972. Livrée en 1977, elle a fait l'objet de deux rénovations, en 1987 et 2010. Il s'agit actuellement une copropriété.

Appel à contribution des Cahiers Thématiques n°20





Appel à contributions Cahiers Thématiques n° 20

« Architectures en série & patrimoine »

Le laboratoire de recherche de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (LACTH / Laboratoire Conception – Territoire – Histoire - Matérialité) publie annuellement les Cahiers thématiques. Le vingtième numéro, coordonné par le domaine « Histoire » dont la parution est prévue en 2021, sera consacré à la question des architectures en série et du patrimoine.

Les mutations matérielles et techniques de la production de l'architecture depuis la Révolution industrielle imposent de nous réinterroger sur notre relation aux formes bâties. La construction en nombre sur un territoire donné ou dans un temps limité incite à la reproductibilité, modifiant le statut des édifices. De l'objet unique à la production en série, comment déterminer aujourd'hui les architectures à considérer comme représentatives de notre société ?

Cet appel s'inscrit dans la continuité des actions pédagogiques et scientifiques menées depuis 2017 à l'ENSAPL dans le cadre du programme interministériel de recherche et d'expérimentation en architecture, « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle », portant sur un corpus de 85 opérations de logements construites dans les Hauts-de-France et issues des campagnes *Modèles Innovation*¹.

La fin du monument unique

Depuis une cinquantaine d'années, le rapport de notre société aux objets du passé a évolué. La notion de patrimoine s'est élargie, s'ouvrant à de nouveaux programmes, industriels notamment, à des périodes chronologiques plus récentes comme le XX^e siècle, s'étendant aux objets ordinaires et dépassant le matériel pour se tourner vers l'immatériel. Aujourd'hui, le patrimoine, c'est finalement « tous les biens, tous les trésors du passé² ».

1

¹ Notre programme de recherches intitulé « Repenser l'innovation. Connaître et gérer le legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1968-1978 », est mené conjointement par le LACTH de l'ENSAP Lille l'INAMA de l'ENSA Marseille.

² Jean-Pierre Babelon et André Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994.

Cette extension de la notion de patrimoine s'est opérée en parallèle de l'accélération des phénomènes de densification des villes et de renouvellement du tissu urbain et paysager, multipliant les opérations de destruction/reconstruction. Dès lors que l'on est passé du « temps du monument » au « temps du patrimoine »³, la rareté qui pouvait résulter de la valeur d'ancienneté préconisée par Aloïs Riegl⁴ n'est plus opérante pour la sélection. Passant de l'exceptionnel et de l'unique à l'ordinaire et à la quantité, à l'ensemble et à la série, la constitution du « fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie⁵ » nécessite d'être examinée à l'aune de nouveaux critères de sélection.

L'architecture en série, entendue dans un sens large comme un « ensemble composé d'éléments de même nature ou ayant entre eux une unité⁶ », impose ainsi de nouvelles interrogations quant à sa reconnaissance, sa conservation et sa protection. Elle implique la présence de caractéristiques communes mais de possibles variations, adaptations et évolutions au fil des années. Au-delà des objets mobiles ou démontables, l'implantation dans un contexte donné constitue l'un des éléments de différenciation premier d'une construction, mais les déclinaisons peuvent s'opérer de multiples manières, en fonction des données économiques ou programmatiques notamment. On pourra interpréter le terme de série comme une suite conçue comme telle dès son origine, ou comme un ensemble rassemblé *a posteriori*, par son unité territoriale, programmatique, technique ou formelle.

Mettre en œuvre une production de masse

L'architecture en série permet de répondre à des objectifs de rapidité et de rentabilité, dont les pouvoirs publics comme les compagnies privées se saisissent pour faire face à un besoin d'envergure. Avec la Révolution industrielle et le développement des voies de communications, la construction de canaux et de voies ferrées nécessite la multiplication d'équipements, tels que les gares, les postes d'aiguillages, ou encore les maisons éclusières. La construction des infrastructures techniques (comme celui des télécommunications et son réseau de télégraphes, tours hertziennes, centraux téléphoniques...), des équipements industriels liés à la production d'énergie (comme les barrages hydrauliques, installations électriques ou nucléaires) s'inscrivent dans cette même dynamique de maillage territorial, tout comme celle répondant aux exigences défensives (notamment les lignes de fortifications, citadelles ou bunkers). Se confrontant à la grande échelle, ces interventions

³ Daniel Fabre (dir.), *Les émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », cahier n° 27, 2013.

⁴ Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, Paris, Seuil, 2013 (1^{ère} édition en langue allemande en 1903).

⁵ Selon la définition que propose Françoise Choay du patrimoine historique dans Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Édition du Seuil, 1992, p. 9.

⁶ Trésor de la Langue Française informatisé, consultable en ligne http://atilf.atilf.fr/

contribuent à façonner les paysages de nos territoires. Dans les vallées où des centrales hydroélectriques se sont implantées, des villages entiers créés pour loger les salariés ont par exemple dessinés des paysages vernaculaires indissociables des équipements industriels.

Avec l'avènement de la société de consommation et les nouveaux besoins de construction de masse, le recours à la série se développe dans les administrations publiques françaises. Au tournant des années 1960, le ministère de l'Education nationale met par exemple en place les systèmes de commandes groupées et de concours conception-construction, afin de proposer des modèles adaptables à tout site. Dans le cadre de la production de logements, aux projets-types instaurés par le ministre Pierre Courant en 1953 à partir desquels sont construits plus d'un million de logements économiques et familiaux (logécos), laisse place la politique des modèles établie par les premières circulaires de 1968. Dans le même objectif d'une production quantitative de logements, la méthode est poursuivie en 1971 avec le Plan construction, à travers les dispositifs des Réalisations expérimentales (REX), des programmes architecture nouvelle (PAN) et des Modèles innovation. Mais, le recours à la série est aussi le fait d'initiatives privées, avec l'action des sociétés et coopératives immobilières ou le développement de l'habitat patronal sous le modèle notamment des cités-jardins. Les compagnies minières sont particulièrement investies avec l'obligation à partir de 1946 de loger gratuitement leurs employés, tandis que l'après-guerre voit aussi l'amplification du mouvement du castorat, système d'autoconstruction groupée pour faire face à la crise du logement.

Les conditions d'une production industrialisée

L'architecture en série est intimement liée aux conditions de sa production, et, en particulier, aux possibilités matérielles de l'industrialisation. L'utilisation de divers procédés, systèmes, composants, dans une industrialisation ouverte ou fermée, permet de construire vite, beaucoup et bon marché. Favorisée dans la France de l'après Seconde guerre mondiale, « l'aventure du béton assemblé⁷ » se développe au-delà de nos frontières dans plus de 70 pays, avec des systèmes adaptés localement⁸. La production en série interroge ainsi les entreprises du bâtiment qui participent du mouvement de préfabrication du béton, mais aussi celles concernées par la construction métallique comme le Groupement d'Etude et d'Entreprises Parisiennes (GEEP) ou la compagnie industrielle de matériel de transport (CIMT), et les industriels des groupes chimiques ou pétroliers pour la réalisation de coques et de bulles lors de l'essor des matériaux plastiques. Elle interroge le rôle de grandes figures qui sont

_

⁷ Yvan Delemontey, *Reconstruire la France, l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, Paris, Éditions de La Villette, 2015.

⁸ Pedro Ignacio Alonso et Hugo Palmarola (commissaires), *Flying Panels, How Concrete Panels Changed the World*, exposition, ArkDes, 18 octobre 2019-1^{er} mars 2020, Stockholm.

liées à ces questions, à l'image de Jean Prouvé et de son travail sur l'industrialisation de la construction métallique.

Les processus d'industrialisation posent la question de l'échelle de la construction, des éléments de mobilier urbain du Paris haussmannien aux baraquements militaires ou de sinistrés, jusqu'à des programmes de plus grande envergure comme les équipements culturels ou de loisirs. Ils interrogent la sphère publique, que l'on pense durant les Trente glorieuses, aux programmes sportifs telle que l'opération des Mille piscines, à la commande religieuse avec les églises nomades, ou au produit commercial avec les boites de nuit Macumba⁹. Des programmes comme celui de la maison portative ou mobile ont retenu l'attention des entrepreneurs privés et concepteurs au fil des décennies : des expériences coloniales du XIX^e siècle avec la *Manning portable colonial Cottage*, aux maisons roulantes des années 1920 ou des *mobil homes* de l'après-guerre, jusqu'aux recherches théoriques de Peter et Alison Smithson (house of the Future, 1956), d'Archigram (Drive-in Housing, 1964) ou d'Archizoom (Autoarchizoom, 1973).

Au-delà des conditions de sa production, l'architecture en série questionne aussi les moyens matériels de sa conception comme les logiques de la commande. L'administration des PTT incite par exemple dès 1901 ses architectes à employer un plan-type pour l'implantation de bureaux de poste. Cette méthode de diffusion des modèles interroge les conditions de leur imitation, déclinaison et variantes, les séries réussies, mais aussi des outils de définition du standard et du type à reproduire. Dans la chaîne de production, elle renvoie à la conception du prototype, mais aussi à la protection du modèle par les systèmes de brevet.

Patrimoine(s)

Le label Architecture contemporaine remarquable, qui succède au label Patrimoine du XX^e siècle et qui reconnaît la valeur patrimoniale des architectures de moins de cent ans, impose de s'interroger sur les conditions de reconnaissance des objets en série. Alors que les piscines Tournesol produites à plus de 180 exemplaires en France, ont par exemple obtenu ce label dans cinq départements différents, seule la région Bourgogne a labellisé cinq Mille-clubs de jeunes parmi les 2 500 réalisés sur le territoire français, représentant les différents modèles produits¹⁰. A l'exemple des politiques de ce label, on pourra s'interroger sur les critères de sélection de la patrimonialisation des objets en série. Est-ce l'ensemble de la série qui fait patrimoine, ou les objets individuels selon leurs conditions

-

⁹ Richard Klein et Gérard Monnier (dir.), *Les années ZUP, architectures de la croissance, 1960-1973*, Paris, Picard, 2002.

¹⁰ « Liste des édifices ou ensembles labellisés "Patrimoine du XX^e siècle" entre 2000 et 2015 », Ministère de la culture et de la communication – DGP, juillet 2016.

particulières de construction ? N'est-ce pas l'effet de répétition qu'il faut patrimonialiser plus que les objets répétés ? Faut-il invoquer la singularité de certains objets ou leur représentativité ? Plus largement, quels sont les critères retenus ? On pourra ainsi travailler sur les actions patrimoniales menées par les institutions, organismes ou associations, dans leur action de connaissance, de valorisation et de conservation de ces objets. On pourra interroger le travail de protection mené par ensemble, mais aussi plus généralement les différentes méthodes mises en œuvre par les instances locales, nationales ou internationales.

Au-delà des différents critères convoqués par les instances patrimoniales, on pourra aussi interroger la valeur d'usage de ces objets en série et leur capacité à être adaptés au fil du temps par les maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages. Il sera également possible de sortir du « discours autorisé sur le patrimoine¹¹ » construit par les pouvoirs publics, et de s'interroger sur les formes populaires de ce processus. Comment les différentes actions et regards portés sur l'architecture en série construisent une identité collective ? On pourra notamment s'attacher aux formes artistiques, à la manière des photographes Bernd et Hilla Becher qui ont consacré l'esthétique de l'architecture industrielle, ou d'Éric Tabuchi qui reconstitue les séries d'une architecture ordinaire française¹². Il pourra ainsi être question de comprendre ce que l'image produit, mais aussi le rapport à la banalité de cette architecture en série et l'attachement qu'il génère, à l'image de Benoit Poelvoorde pour qui, les arrêts de bus en béton qui égrènent les campagnes belges « devraient être protégés exactement comme les lieux de culte¹³ ».

Attendus

Les contributions doivent être inédites et ne pas être en cours de soumission à d'autres publications. En termes de contenu, elles doivent apporter une contribution substantielle et des nouvelles connaissances au débat scientifique sur la patrimonialisation des architectures en série, des XIX^e et XX^e siècles en France et à l'étranger, et sur l'héritage qu'elles représentent. Elles seront soumises à la double expertise anonyme du comité de lecture.

4.4

¹¹ Traduction libre de « Authorised Heritage Discourse » dans Laurajane Smith, *Uses of Heritage*, Londres, Routledge, 2006.

¹² Voir en particulier le projet d'Atlas des Régions naturelles mené depuis 2017, https://atlasrn.fr/.

¹³ « La pire interview, Benoit Poelvoorde », Konbini, 2018.

Direction scientifique de ce numéro

Caroline Bauer, architecte dplg, docteure en histoire, maître de conférences associée à l'ENSAPL, chercheuse au LACTH.

Richard Klein, architecte dplg, docteur en histoire HdR, Professeur à l'ENSAPL, chercheur au LACTH.

Comité scientifique des Cahiers thématiques

Pascal Amphoux, professeur à l'ensa de Nantes ;

Valter Balducci, professeur à l'ensa de Normandie ;

Jean-Marc Besse, professeur à l'ensp de Versailles ;

Rika Devos, chargée de cours à l'Ecole Polytechnique de l'Université Libre de Bruxelles ;

Franz Graf, professeur associé à l'École polytechnique fédérale de Lausanne ;

Daniel Le Couédic, professeur à l'Université de Bretagne occidentale (Brest);

Philippe Louguet, professeur émérite des ensa;

Frédéric Pousin, professeur à l'ensa Paris-Belleville ;

Sylvie Salles, maître de conférences à l'ensa Paris Val-de-Seine ;

Danièle Voldman, directrice de recherche CNRS et professeur émérite de l'Université Paris 1.

Comité de lecture

Philippe Grandvoinnet, ensa Grenoble

Eric Monin, professeur à l'ensap Lille, Lacth

Céline Barrère, maître de conférences à l'ensap Lille, Lacth

Xavier Dousson, maître de conférences à l'ensa Paris Val-de-Seine

Pierre Lebrun, architecte, Lacth

Calendrier

Juillet 2020 : Lancement de l'appel à contributions

15 octobre 2020 : Réception des résumés

30 novembre 2020 : Avis du comité de lecture sur les propositions

31 janvier 2021 : Réception des articles

Septembre 2021: Parution des Cahiers thématiques n°20

Modalités de contribution

Une proposition résumée de 1500 à 2000 signes sera transmise au secrétariat du LACTH pour le 15

octobre 2020 afin d'être soumise au comité de lecture.

Les contributions définitives doivent parvenir avant le 31 janvier 2021 dernier délai, à l'Ecole

nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille par courrier électronique. Les textes, qui

comporteront entre 15 000 et 20 000 signes maximum (espaces compris et notes non comprises),

seront accompagnés d'un résumé de 1000 signes maximum ainsi que d'une présentation de l'auteur

(3 lignes maximum). Les textes qui dépasseraient ce format seront retournés aux auteurs.

Les notes figureront en fin de texte et seront tapées en linéaire. Elles ne doivent pas excéder 25% de

la totalité des signes du texte. Vous trouverez à la fin de ce document le modèle de mise en page des

notes (pas de notes automatiques en bas de page ou en fin de document et pas d'appels de note

automatiques).

Les illustrations (4 illustrations noir et blanc maximum), fournies sur support traditionnel ou

numérique (300 Dpi minimum en format TIF), devront être libres de droits. Ces illustrations seront

légendées et l'auteur mentionnera l'ordre et la localisation vis-à-vis du texte. Si ces illustrations sont

extraites de revues, d'ouvrages ou proviennent de sources d'archives privées ou publiques, les

auteurs joindront les autorisations écrites des détenteurs de droits (photographes, éditeurs, centre

d'archives...) et devront nous confirmer qu'elles sont bien libres de droit.

Les auteurs, en répondant à cet appel à contribution, autorisent l'École d'architecture de Lille à

publier leur contribution dans le cadre des Cahiers thématiques N°20. Ces contributions ne sont pas

rétribuées. Les textes seront publiés en français ou en anglais, dans la langue choisie par l'auteur

(seuls les résumés des articles seront traduits).

Contacts

Isabelle Charlet, secrétariat général du LACTH — mail : lacth@lille.archi.fr

Caroline Bauer & Richard Klein, direction et coordination Cahiers thématiques n°20:

c-bauer@lille.archi.fr, klein@lille.archi.fr

7

Sommaire des CT 20

1. Série, variabilité et unicum

- **9. Marie Ferey et Philippe Gros**, Les églises alvéolaires Perrin, Martin et Ducassou. Un patrimoine sériel et polyvalent
- **13.** Audrey Courbebaisse et Laura Girard, L'habitat horizontal de Georges Candilis. Questionner la série pour une patrimonialisation ouverte
- **11. Richard Klein et Carine Lelièvre**, Bernard Zehrfuss et Jean Sebag. L'immeuble de logements de grande hauteur : reproduction et adaptation de la série
- **28. Giulia Marino**, Des écoles en série pour « construire mieux, plus vite, moins cher » : actualité du programme expérimental CROCS (1965-2020)
- **26. Gauthier Vanoverschelde**, Halles de sports typifiées Jossermoz : Valeurs d'une série, adaptations d'une production et reconnaissances patrimoniales d'une architecture
- **27. Alexandrina Striffling-Marcu**, Inscription architecturale dans le territoire : les gares en série
- **24.** Jade Berger, Usines sidérurgiques lorraines et reconnaissance patrimoniale : de l'objet sériel au monument unique

2. Méthodes, procédés et expérimentations

- **2.** Bérénice Gaussuin, La mécanique du Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle d'Eugène Viollet-le-Duc. Essai de généalogie des églises paroissiales à clocher-porche du XIX^e siècle
- **22. Mélina Ramondenc**, Du projet à l'objet architectural : pensée de la série dans l'œuvre de Pascal Häusermann et Claude Costy
- **7. Manon Scotto**, Du procédé naît l'ouvrage. Lumière sur le système modulaire et constructif EXN (Fabien Vienne et Maurice Tomi)
- **1.** Loup Calosci, L'Opération Breakthrough 1969-1972 : une innovation majeure dans le secteur immobilier et institutionnel aux États-Unis
- **23. Noël Barbe et Aurélie Dumain**, *De l'autoconstruction à l'autodéfinition de son espace habité ? L'expérience Castor*
- **10. Salma Gharbi**, La production architecturale de logements de l'équipe de Bernard Zehrfuss en Tunisie : du plan type à la série
- **12. Sophie Paviol**, Variations tropicales : patrimonialisation des séries climatiques de la Guadeloupe du début du XX^e siècle

3. Maillage, territoire et paysage

- **15. Philippe Diest**, Un patrimoine militaire en série aux devenirs multiples : l'exemple des forts « Séré de Rivières » construits entre 1874 et 1885
- **32.** Marie Gaimard, Les variations patrimoniales du panneau Camus
- **17. Marc Allan Wery** (avec la collaboration de Gilles Maury), *Les tours hertziennes françaises,* 1950-1990. *Enjeux d'une critériologie pour la sauvegarde d'une architecture en série(s) et d'un réseau obsolète*
- 14. Catherine Meyer Baud, Les restaurants Courtepaille, série et déclinaison
- 3. Fabien Bellat, Théâtres en série en URSS sous Staline : standardisation et variations
- **6. Dorian Bianco**, L'héritage et l'ordinaire. Un regard photographique sur la Seconde Reconstruction par Benoît Grimbert et Nigel Green

Projet de l'ouvrage de la collection Carnet d'architecture aux éditions du patrimoine

Les Modèles Innovation. Le logement social en France à l'heure de l'innovation Collection Carnets d'architecture

Caroline Bauer & Richard Klein

Dès la fin des années 1950, la solution française pour loger le plus grand nombre, « les grands ensembles », est fortement critiquée. A peine achevés, les ensembles de logements collectifs sont décriés alors que le pays est encore en pleine période de construction de logements de masse. La crise du pétrole (1973) et la limitation de la taille des opérations imposée par la circulaire Guichard signalent la proche fin de la période des architectures de la croissance économique. Les transformations et modifications des grands ensembles se suivront en phases successives jusqu'à la période contemporaine caractérisée par des destructions massives.

Au tournant des années 1960-1970, dès que l'Etat français est confronté à l'échec de la forme urbaine des «grands ensembles», le pouvoir politique avance la nécessité du changement. Une réorientation de la politique de construction de logements collectifs orientée vers le renouvellement et l'innovation commence. Le *Plan Construction* créé en 1971, a l'ambition de renouveler la construction et de l'ouvrir à l'innovation.

Les résultats de cette politique publique ont renouvelé la production de logements selon deux axes : le premier est une innovation technique constructive et le second repose sur un renouvellement typologique. Au tournant des années 1960 et 1970, l'organisation du *Plan Construction* met en place un laboratoire de l'habitat qui repose sur une production de logements sociaux à caractère expérimental, innovant et qualitatif. Parmi un ensemble de procédures et d'opérations plus ou moins expérimentales, les *Modèles Innovation* représentent la version la plus pragmatique de la tentative de changement. Les équipes qui concourent afin d'avoir leurs modèles retenus regroupent concepteurs et producteurs, les entreprises de bâtiment et l'industrie sont directement impliquées dans la conception des modèles dont plusieurs reposent sur des procédés techniques de construction.

Les modèles agréés par le *Plan Construction* pendant les années 1973, 1974 et 1975 et qui doivent exprimer la volonté de rupture avec la période des grand ensembles sont adoptés à une période charnière caractérisée par le caractère des années post 1968, le premier choc pétrolier, la révision de l'architecture du mouvement moderne et le développements des tendances post modernes. Quels enseignements peut-on tirer de l'examen de ces architectures qui ont caractérisé une grande partie du logement social des Villes Nouvelles ou des franges des agglomérations urbaines de moyenne importance pendant la décennie 1968-1978 ? La politique des modèles et les opérations qui en sont issues sont les dernières manifestions d'une production de série et d'une tentative d'associer architecture et industrie dans la production du logement social. L'histoire de ces opérations est une occasion de mieux comprendre la période du tournant des années 1970 au moment ou se pose la question de la reconnaissance de l'héritage que représentent ces réalisations.

Les auteur(e)s

Caroline Bauer est architecte dplg (ENSA Nancy, 2007) et docteure en histoire de l'art (Paris I Panthéon-Sorbonne, 2015), maître de conférences en Histoire et cultures architecturales à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Chercheuse au LACTH (ENSAP Lille), chercheuse associée au LHAC (ENSA Nancy) et membre du conseil d'administration et du conseil scientifique de Docomomo France, ses travaux portent sur l'architecture, le patrimoine et la profession d'architecte au XX° siècle. Publications et direction d'ouvrages : L'agence des frères André, une architecture au service du monde moderne, Paris, Hermann, (2022) ; Georges-Henri Pingusson à Metz. Du spirituel au fonctionnel, Paris, Éditions Jean-Michel Place, collection architecture, 2018 ; Jean Dubuisson à Metz. La lumière, le confort, Paris, Éditions Jean-Michel Place, collection architecture, 2018 (avec Elise Guillerm) ; Cahiers Thématiques n°20, Architectures en série et patrimoine, ENSAP Lille, à (2021) (direction d'ouvrage avec Richard Klein) ; Les Cahiers du LHAC, Jean Prouvé, de l'atelier à l'enseignement. Transmission d'une culture technique, n°1, LHAC/ENSA Nancy, 2014 (direction d'ouvrage avec Hélène Vacher).

Richard Klein est architecte, historien de l'architecture, Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, chercheur au Lacth, Président de docomomo France et membre de l'Académie d'architecture. Il est l'auteur de très nombreux articles et ouvrages traitant de l'histoire de l'architecture contemporaine. Ses recherches portent sur l'histoire de l'architecture du XX° siècle et ses représentations. Parmi ses dernières publications : A quoi sert l'histoire de l'architecture aujourd'hui?, Hermann, 2018. Les maisons de la culture en France, éditions du patrimoine, 2018. Dialogues sur l'invention, Roland Simounet, Les productions du Effa, 2017 (réédition de l'édition de 2005). Robert Mallet-Stevens, La villa Cavrois, Picard, 2015 (réédition de l'édition de 2005), préface de Jack Lang, La cité de l'Etoile à Bobigny, Candilis, Josic & Woods, Créaphis, 2014, Le Corbusier, le palais des congrès de Strasbourg, nouveau programme, dernier projet. Picard, 2011, préface de Pascal Ory.

Les Modèles Innovation.

Le logement social en France à l'heure de l'innovation Collection Carnets d'architecture

Projet de sommaire

Les derniers Modernes

Richard Klein - Caroline Bauer

Essai 50-(60 000 signes)

La politique publique et le logement collectif à l'heure de l'innovation / Pour en finir avec les grands ensembles / Le plan construction / Les derniers modernes / les *Modèles innovation*1973-1974-1974

Maison Gradin-Jardin

Andrault et Parat architectes 10 000 signes (Caroline Bauer)

Structure accueil

Louis Schneider architecte 10 000 signes (Richard Klein)

Salamandre

André Wogenscky architecte 10 000 signes (Richard Klein)

Maille

Jean Barets ingénieur 10 000 signes (Caroline Bauer)

Maillart SAE

Henri-Pierre Maillart architecte 10 000 signes (Richard Klein)

Sicca-Sigma

Jean Monge architecte
10 000 signes (Caroline Bauer)

Trirème

Jacques Kalisz architecte
10 000 signes (Caroline Bauer)

Répertoire des *Modèles innovations* annexes
Notices biographiques des architectes bibliographie sélective

- écrits publiés au sujet des modèles innovations
- entretien avec Henri-Pierre Maillart (Joseph Abram)

Les Modèles Innovation. Le logement social en France à l'heure de l'innovation Collection Carnets d'architecture

Caroline Bauer & Richard Klein

Maison Gradin-Jardin, Michel Andrault et Pierre Parat architectes



Structure accueil, Louis Schneider architecte



Salamandre, André Wogenscky architecte



Maille, Jean Barets ingénieur



Maillart SAE, Henri-Pierre Maillart architecte



Sicca-Sigma, Jean Monge architecte



Trirème, Jacques Kalisz architecte



Ça va barder pour les Modèles Innovation, travaux en cours sur un modèle Salamandre à Etaples (Pas-de-Calais)

24 | ÉTAPLES-SUR-MER

MERCREDI 14" WILL ET 2021







CHANTIER

Un nouveau cadre de vie pour les résidents d'Arc-en-ciel

Un important programme de réhabilitation thermique est encours de réalisation et concerne les 229 logements des résidences du village Arc-en-ciel. Un quartier étaplois qui va être complètement transformé d'ici à 2023

CANTINEED BYNET

n important et long chantier qui a débuté depuis le mois de février concerne actuellement le village Art-en-ciel que tous les Étaplois appellent plus communément la Zac. D'ici à février 2023, les 229 logements que comptent les quatre blocs de résidences vont connaître une totale réhabilitation thermique.

UNI QUMATIER SOATI DE TEARE EN 1978

Le quartier de la Zac est sorti de rerre à la fin des années 1970, en 1978 plus précisément. Depuis, les différentes résidences n'avaient pas connu d'importants travaux, Habitat Hauts-de-France. Le bailleur social qui gère le parc des logements, ne fait pas les choses à moitié à travers l'important programme de travaux qui est en cours depuis quelques mois puisqu'il a prévu d'investir la somme de 11 millions d'euros.

« Le chauffage au sol a été neutralisé et remplacé par des convecteurs de dernière génération »

Florian Marteau, conductour des trocuer

Les élus de la Ville avec en tête Philippe Fait et les représentants des différentes sociétés intervenant sur ce programme de réhabilitation ont pu s'apercevoir que le village Arc-en-ciel allait connaître une véritable métamorphose.

Les changements les plus importants concernent tout d'abord les 229 logements. La visite d'un ap-



Toutes les mesulsaries de 229 lapaments visat être changées.

partement témoin permet de voir les transformations qui vont permettre aux résidents un gain sur le confort thermique. «Le chauffage au sol o été complètement neuralisé, explique Florian Marteau, conducteur de travaux pour Cabre, la société qui est mandataire du projet. Il est remplacé par des convecteurs de dernière génération. » Toutes les menuiseries se rapportant aux appartements sont remplacées et un nouveau bardage vient épouser les murs des balcons. «Ces différents ravaux permettent d'économiser

plusieurs degrés », insiste conducteur des travaux.

UNE PILOTE SOCIALE POUR FAIRE LE LIEN AVEC LES RÉSIDENTS

Pum Name LE LEM MYG LES MESULHIS Ces imposants travaux ont lieu en présence des résidents. Pour faciliter les différentes interventions, une pilote sociale a été chargée de faire le lien entre les familles ou les personnes seules occupant les 229 logements. «Le contact est très facile, lance celle qui va à la rencontre des résidents. Ils sont rès heureux de voir qu'un important chantier les

CONCETTE.

En plus des 229 logements, tous les halls des différentes résidences sont également en cours de transformation. Un bardage spécial va également être posé sur toutes les façades. Un projet de réhabilitation qui ne s'arrête pas à ces différents travaux puisque qu'il concerne aussi le cadre de vie en général. Nous allons résidentialiser l'ensemble du village Arc-en-ciel, insiste Florian Marteau. Un boulodrome, un jardin partagé, des cires de jeux et sept parkings à vélo vont aussi voir le

WASHESTIER

1. Afin de faire le point sur ce chantier et pour permettre la visite d'un appartement témoin, fiebitait Hauts-de-France avait organisé un rendez-vous auquel ent perticipé les dirigeants des sociétés intervenant sur le projet et les élos de la Ville. Philippe Fait et Bernard Ghéselle, adjoint au logement, ont pu constater le bon avancement des travaux.

avantement des travaux.

2. Florian Martiaux, conducteur des travaux pour cette importante réhabilitation devant l'un des parmeaux posés au niveau des balcons afin d'améliorer le confort tharminus.

thermique.
3. Un aspect petites briquettes va habiller le bas de cortaines fa-

jour. » Cerise sur le gâteau, une artiste designer suisse va apporter une touche de couleur à l'encemble.

« Ce quartier va devenir très attractif et ses résidents ne vont plus vouloir le quitter »

Bernard Ghilselle, adjoirt au legement

Une métamorphose du village Arcen-ciel qui fait dire à Bernard Chéselle, l'adjoint au logement de la Ville.« Ce quarrier va devenir très attractif et ses résidents ne vont plus vouloir le quitter. » Des travaux qui vont véritablement transformer la vie et le quotidlen des 387 résidents de ce quartier situé sur les hauteurs de la commune.

- Fiche de la recherche sur le site de l'USH https://panorama.acteursdelhabitat.com/editor/1546?key=832TDzMNID











MODÈLES INNOVATION ET LABEL ACR

Coordinateur scientifique du projet:

Richard Klein, Lacth, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Autre chercheuse impliquée:

Caroline Bauer

Résumé

Modèles Innovation et label ACR porte sur l'expérimentation de la labellisation ACR à partir de l'inventaire et de l'évaluation patrimoniale des logements *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France. Les critères du label ACR appliqués aux *Modèles Innovation* permettent d'imaginer comment le logement collectif issu d'une politique publique nationale peut être traité. La connaissance détaillée des opérations dans leurs réalités matérielles et leur contexte culturel permettrait de saisir l'évolution de ce patrimoine, et d'inscrire leur avenir dans un contexte d'interventions raisonnées. Il s'agirait ainsi d'inscrire les valeurs patrimoniales des *Modèles Innovation*, et plus généralement celles du patrimoine du xxe siècle, en lien étroit avec les logiques de rénovation énergétique, pour favoriser la transition vers une ville durable du xxie siècle. Les objectifs de notre proposition sont d'expérimenter, en situation réelle, avec deux partenaires, la Drac des Hauts-de-France et le Caue du Nord:

- les instruments d'une campagne de labellisation au titre du label ACR des opérations issues des *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France;
- la diffusion des hypothèses, méthodes et résultats dans les différents territoires des Hauts-de-France auprès des publics concernés (scientifiques, architectes, bailleurs, élus, habitants...) à partir de la base S-Pass Territoires (s-pass.org), plateforme collaborative et participative portée par le réseau des Caue. Le partenariat avec la Drac pourrait être adapté à des objets similaires dans d'autres régions, puisque les *Modèles Innovation* ont été construits à grande échelle sur l'ensemble du territoire français. En outre, la méthodologie spécifique à mettre en œuvre dans le cas d'une labellisation d'objets produits en série –qui présentent des caractéristiques communes, mais des variations, adaptations et évolutions—, pourrait être transposée à d'autres politiques ou projets de labellisation et de protection d'architectures en série.

Discipline: X Histoire de l'architecture

Thèmes: X Logement collectif X Label architecture contemporaine remarquable (ACR) X Patrimoine du xxe siècle X Expérimentation(s) X Rénovation énergétique

● ○ ÉTAT D'AVANCEMENT

La recherche se déroule sur deux ans: 2020-2021.



FINANCEMENT

Recherche en cours, financée par le ministère de la Culture dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 2016-2020 « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle » (Outils conceptuels et techniques pour l'adaptation, la transformation, la restauration et la valorisation des architectures récentes).



PARTENARIAT

Drac Hauts-de-France, Caue du Nord.



PUBLICATION

• Klein R., « What is the legacy of the architecture of change », dans metamorphosis, the Continuity of Change, conference proceedings 15th international docomomo conference, Ana Tostoes, Natache Koselj éditors, p. 203-207.



CONTACT

klein@lille.archi.fr

Résumé du projet de recherche

Programme pluriannuel de recherche 2016-2020

Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle

Outils conceptuels et techniques pour l'adaptation, la transformation, la restauration et la valorisation des architectures récentes

Appel à projet de recherche 2019-2020

4^e session Volet 2 EXPERIMENTATION

Modèles Innovation et label ACR

Résumé

LACTH Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Richard Klein Caroline Bauer





Modèles Innovation et label ACR

Les équipes de recherche de laboratoire du Lacth (Ensap de Lille) et de l'Inama (Ensa de Marseille) ont répondu dans le cadre de la 2^e session de l'appel à projet « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle » à partir d'une proposition qui s'intitule « Repenser l'innovation, connaître et gérer le legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1968-1970 ». Ana bela de Araujo est responsable scientifique de cette recherche, Richard Klein assure la coordination de l'équipe lilloise et le rapport définitif de cette recherche sera rendu le 15 février 2020.

L'équipe du Lacth a choisi comme objet d'étude les *Modèles Innovation* qui étaient destinés à une production « en série » qui représentent vraisemblablement la version la plus pragmatique de la tentative de changement dans l'édification du logement social par la politique des modèles.

La présente proposition s'intitule « *Modèles Innovation* et label ACR ». Elle porte sur l'expérimentation à partir de l'inventaire et de l'évaluation patrimoniale des *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France. Les critères du label ACR appliqués aux *Modèles Innovation* permettent d'imaginer comment le logement collectif issu d'une politique publique nationale peut être traité. La connaissance détaillée des opérations dans leurs réalités matérielles et leur contexte culturel permettrait de saisir l'évolution de ce patrimoine, et d'inscrire leur avenir dans un contexte d'interventions raisonnées. Il s'agirait ainsi d'inscrire les valeurs patrimoniales des *Modèles Innovations*, et plus généralement celles du patrimoine du XX^e siècle, en lien étroit avec les logiques de rénovation énergétique, pour favoriser la transition vers une ville durable du XXI^e siècle.

Les objectifs de notre proposition sont de tester en situation réelle avec deux partenaires, la DRAC des Hauts-de-France et le CAUE du Nord, les résultats de la recherche de plusieurs façons :

- expérimenter à partir de l'inventaire raisonné complété grâce cette 4^e session, les instruments d'une campagne de labellisation au titre du label ACR des opérations issues des *Modèles Innovation* dans les Hauts-de-France.

- expérimenter la diffusion des hypothèses, méthodes et résultats dans les différents territoires des Hauts-de-France auprès des publics concernées (scientifiques, architectes, bailleurs, élus, habitants ...) à partir de la base S-PASS Territoires (*s-pass.org*) une plateforme collaborative et participative portée par le réseau des CAUE.

Le partenariat avec la DRAC sur la mise en place d'une action de labellisation ACR d'opérations issues des *Modèles Innovation* pourrait être adapté à des objets similaires dans d'autres régions, puisque les *Modèles Innovations* ont été construit à grande échelle sur l'ensemble du territoire français. En outre, la méthodologie et la critériologie spécifique à mettre en œuvre dans le cas d'une labellisation d'objets produits en série - qui présentent des caractéristiques communes mais des variations, adaptations et évolutions -, pourraient être transposées à d'autres politiques ou projets de labellisation et de protection d'architectures en série. Cette possibilité constitue une perspective d'une transposition ou d'une adaptation possible des résultats de l'expérimentation à d'autres situations similaires.

L'équipe du Lacth est constituée de Richard Klein (responsable de l'expérimentation) et de Caroline Bauer qui réalisait avec Richard Klein la recherche dans le volet inventaire concerné par l'expérimentation. Deux livrables différents seront proposés. Pour la partie consacrée à la campagne de labellisation il s'agit d'un rapport faisant été de la mise en place de la campagne et donc de la logique mise en place à partir de la connaissance détaillée des opérations des *Modèles Innovations* et des critères du label ACR. Pour la partie liée à la diffusion des connaissances et valorisation de la recherche auprès du public le livrable sera la mise en place sur la plateforme S-PASS ainsi qu'un rapport faisant état du passage de l'inventaire des *Modèles Innovation* (recherche session 2) à la forme numérique de la plateforme collaborative.